

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 15 décembre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle KOENDERS et M. MELOTTE

Convocation envoyée le 8 décembre 2011

Publié le 16 décembre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 10

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Franck MELOTTE
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Roland PONSAA
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.

### Membres absents :

M. Gilbert MENU	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Lucien BRENOT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Rémi DELATTE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

---

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Approbation de l'avenant Contrat Urbain de Cohésion Sociale expérimental des Grésilles**

Lors du CIV du 18 février 2011 et par une circulaire en date du 27 avril 2011, le Premier Ministre a souhaité mettre en œuvre des contrats urbains de cohésion sociale expérimentaux pour une période de quatre ans (2011-2014). Le quartier des Grésilles de Dijon a été retenu pour cette démarche au côté de 32 autres sites en France.

Ce dispositif porté par le Grand Dijon au titre de sa compétence Politique de la ville s'inscrit :

- dans le cadre visant pour l'Etat à préfigurer l'évolution du cadre d'intervention nationale de la Politique de la ville ;
- en parfaite articulation avec les dispositifs Contrat Urbain de Cohésion Sociale (prorogé jusqu'en 2014) et Projet Urbain de Cohésion Sociale (signé entre le Conseil Régional de Bourgogne et le Grand Dijon pour la période 2007-2013).

L'objectif de la démarche avenant CUCS expérimental est de :

- préfigurer l'évolution du cadre d'intervention de la Politique de la ville ;
- remobiliser les moyens de droit commun de l'Etat et des partenaires locaux dans un contexte de baisse des financements de l'ACSé.

Dans ce cadre, les services de l'Etat et les partenaires locaux (Pôle Emploi, l'OPAC, la CAF, le Conseil Général, le Grand Dijon et la Ville de Dijon) ont formalisé :

- un diagnostic partagé ;
- un plan d'actions pour la période 2011-2014 s'articulant autour des trois axes thématiques du dispositif, à savoir : l'emploi, l'insertion, le développement économique – l'éducation – la sécurisation et la prévention de la délinquance ;

Ainsi, les avancées identifiées concernent :

- l'emploi, l'insertion et le développement économique : le développement de l'intérim sur le quartier, le développement de forums emploi portés conjointement par Pôle Emploi et la MDEF ou encore la mise en place d'une coordination des acteurs de l'emploi afin de toucher les publics non identifiés par le service public de l'emploi ;
  - l'éducation : la stabilisation des moyens de l'Education Nationale, le renforcement des pratiques pédagogiques innovantes (développement de l'enseignement scientifique notamment) et la mise en place d'une fonction d'observation articulée avec la démarche du Projet Éducatif Global de la Ville ;
  - la sécurisation et la prévention de la délinquance : la mise en place d'une fonction d'observation avec l'Etat, l'amélioration de la mobilisation des mesures visant à intégrer la police au sein du quartier, le renforcement des actions à destination des jeunes
- un cadre de gouvernance.

En fonction des résultats de cette démarche expérimentale, les travaux pourront être dupliqués sur les 6 autres quartiers inscrits en Politique de la ville sur l'agglomération dijonnaise.

Vu l'avis de la commission, vu l'avis du Bureau

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.



# Avenant CUCS expérimental

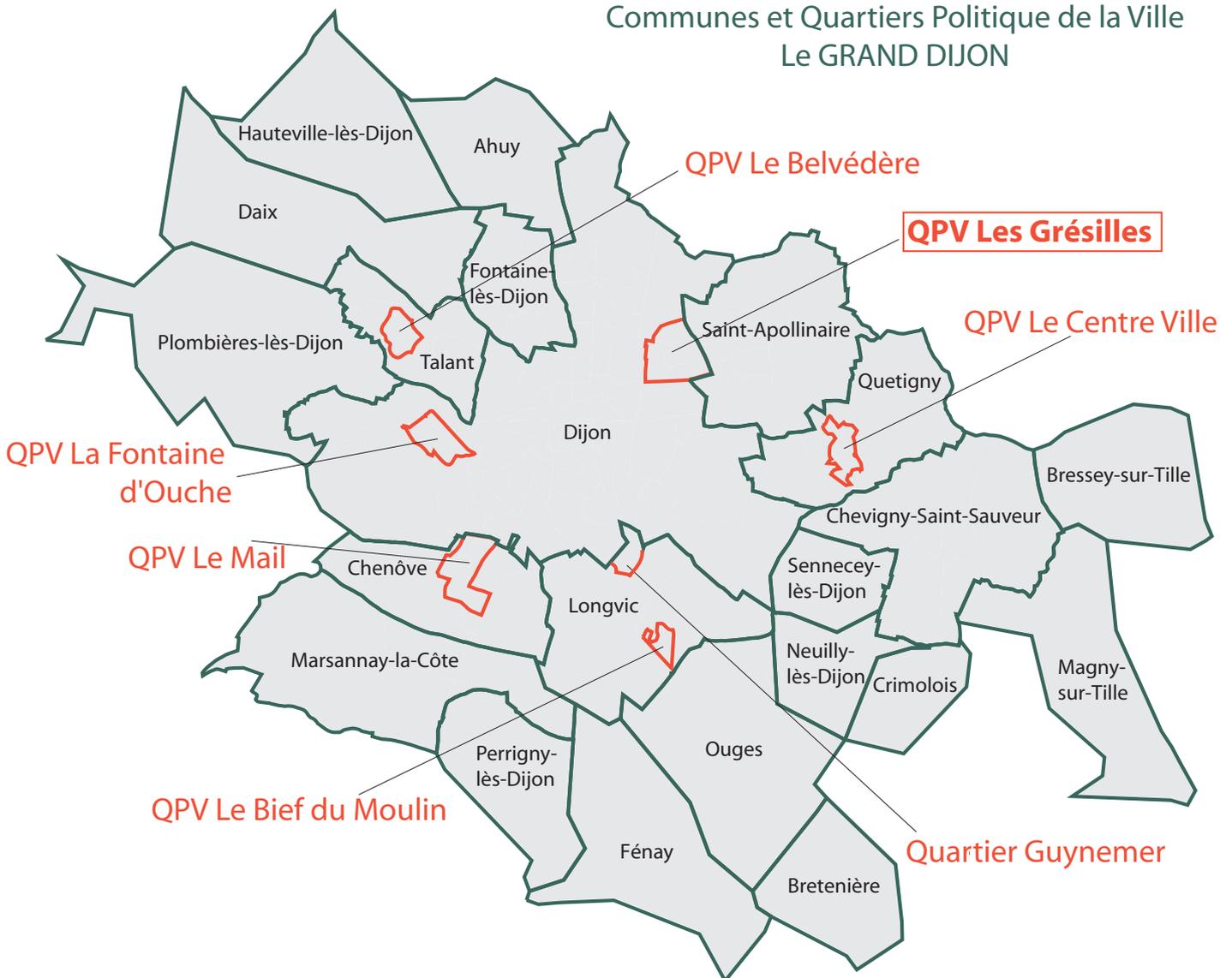
## Diagnostic territorial

### Quartier Politique de la Ville des Grésilles

Dijon  
Octobre 2011



Communes et Quartiers Politique de la Ville  
Le GRAND DIJON



## Préambule

*Suite au Comité Interministériel à la Ville (CIV), le quartier des Grésilles a été retenu comme site expérimental CUCS parmi 32 autres sites en France, élément confirmé le 19 avril par le Ministre de la Ville et du Grand Paris.*

*Cette démarche est conduite au plan local dans un cadre partenarial entre la collectivité porteuse et les services de l'Etat autour des principes suivants :*

*- Trois axes thématiques :*

- Emploi, insertion et développement économique*
- Education ;*
- Sécurité-prévention de la délinquance*

*- Un cadre d'intervention pluriannuel (2011-2014) ;*

*- Un partenariat large (collectivités et services de l'Etat) ;*

*- Une ambition de dupliquer cette démarche sur les autres territoires de la Politique de la Ville de l'agglomération en fonction des premiers éléments de bilan de cette expérimentation afin de poursuivre au plan local le travail engagé depuis 2009 pour faire évoluer le mode d'appréhension et d'intervention de la Politique de la Ville.*

*Dans ce cadre, cette démarche est conduite pour :*

- l'Etat par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ;*
- la ville de Dijon par le Grand Dijon.*

### **Cadre contextuel Politique de la Ville sur le quartier des Grésilles**

Le quartier des Grésilles de manière synthétique c'est un territoire :

- Classé Zone Urbaine Sensible ;
- Inscrit en priorité 1 au titre de la géographie prioritaire redéfinie dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale ;
- Inscrit dans le cadre d'un Programme de Renouvellement Urbain ambitieux ;
- Inscrit dans le Réseau Ambition Réussite
- Qui bénéficie des dispositifs contractuels suivants :
  - Contrat Urbain de Cohésion Sociale ;
  - Projet Urbain de Cohésion Sociale, dispositif reposant sur une convention partenariale entre le Grand Dijon et le Conseil Régional de Bourgogne pour la période 2007-2013 ;
  - Le Programme de Réussite Educative.



## Contexte, principes et objectifs du dispositif

### ■ *Le contexte*

Le contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération dijonnaise a été signé le 24 avril 2007 et le Projet Urbain de Cohésion sociale (dispositif signé entre le Conseil Régional de Bourgogne et le Grand Dijon) le 2 août 2007. Il a pour ambition d'assurer d'une part, le renouvellement urbain dans les quartiers et d'autre part, une cohésion sociale sans laquelle il ne peut y avoir de développement solidaire réel.

Malgré un programme de rénovation urbaine ambitieux dont les résultats ont permis de transformer profondément la physionomie des quartiers de la politique de la ville, ces derniers doivent continuer à bénéficier d'une attention accrue de la part des collectivités publiques.

En ce sens, lors du CIV du 18 février 2011 et par une circulaire en date du 27 avril 2011, le Premier ministre a souhaité mettre en œuvre des contrats urbains de cohésion sociale expérimentaux.

Cette démarche s'inscrit :

- dans le cadre visant pour l'Etat à préfigurer l'évolution du cadre d'intervention nationale de la Politique de la Ville. Ainsi, la démarche locale s'inscrit parmi les 15 départements et 33 sites retenus au plan national par le Secrétariat ;
- en parfaite articulation avec les dispositifs Contrat Urbain de Cohésion Sociale (prorogé jusqu'en 2014) et Projet Urbain de Cohésion Sociale (signé entre le Conseil Régional de Bourgogne et le Grand Dijon pour la période 2007-2013).

### ■ *Les principes clés du dispositif*

Les principes régissant ce dispositif sont les suivants :

- un territoire cible : le quartier des Grésilles à Dijon ;
- un cadre partenarial renforcé centré autour des services de l'Etat et des collectivités locales, et en premier lieu la Ville de Dijon ;
  - trois volets thématiques prioritaires que sont :
    - emploi, insertion, développement économique ;
    - sécurité, prévention de la délinquance ;
    - éducation
- la mobilisation et remobilisation du droit commun des services de l'Etat et des collectivités.

### ■ *Les objectifs locaux assignés à la démarche*

Sur la base :

- des travaux conduits dans le cadre du Programme de Renouvellement ;
- des avancées enregistrées mais qui demandent à être amplifiées au titre des dispositifs Contrat et Projet Urbain de Cohésion Sociale (CUCS/PUCS) ;

Les partenaires du dispositif visent à travers la démarche avenant CUCS des Grésilles à :

- réduire les écarts de développement des inégalités sociales entre ce quartier et le reste de la ville et de l'agglomération ; faire de ce quartier un « morceau de ville ordinaire » ;
- renforcer l'action publique en faveur des habitants du quartier.

Cela passe par :

- la définition d'une stratégie d'intervention cohérente et partagée ;
- la mobilisation des droits communs des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Pour ce faire, la mobilisation dans une logique de « discriminations positives », des crédits de droit commun, tant de l'Etat que des collectivités, constitue un enjeu important de la politique de la ville et une condition indispensable au renforcement et à l'amélioration de l'action publique en faveur des habitants de ces quartiers. Les crédits spécifiques de la politique de la ville ne doivent être qu'un levier et/ou complément, pour initier notamment de nouvelles dynamiques.

En Côte d'Or, l'avenant CUCS expérimental s'inscrit dans une politique globale de mobilisation des crédits communs pour l'ensemble des quartiers prioritaires de l'agglomération dijonnaise. Il est également précisé que le travail partenarial mené entre l'Etat et la communauté de l'agglomération dijonnaise se poursuit au-delà des trois thématiques portées par l'expérimentation afin de renforcer la rénovation sociale de nos quartiers.

L'avenant expérimental au contrat urbain de cohésion sociale se décline selon les parties suivantes :

- I – Contexte, principes et objectifs (p 3)
- II – Diagnostic (p 5)
- III – Synthèse des engagements des partenaires sur la période 2011-2014 (p 35)
- IV - Pilotage, suivi et évaluation du dispositif (p 50)

Afin de faire du quartier des Grésilles un morceau de ville comme les autres à horizon 2015, l'ensemble des signataires du présent avenant s'engagent à œuvrer pleinement à la réalisation des objectifs sur le territoire des Grésilles et à mobiliser les moyens de droit commun tant humains que financiers permettant leur mise en œuvre effective et leur réussite

# **Diagnostic territorial quartier des Grésilles**

**Démographie**

**Ressources**

**Logement**

**Formation**

**Emploi**

**Education**

**Délinquance**

## Découpage territorial

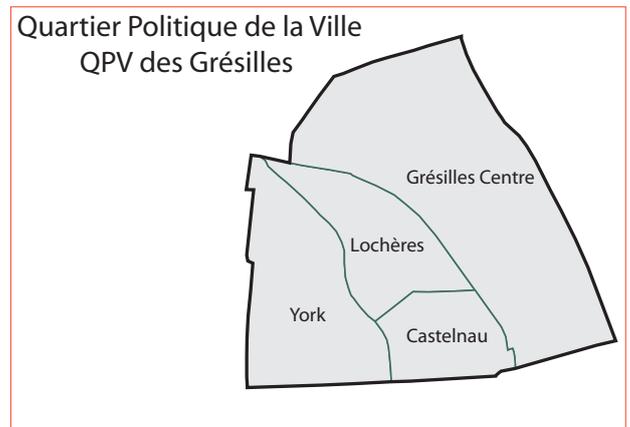
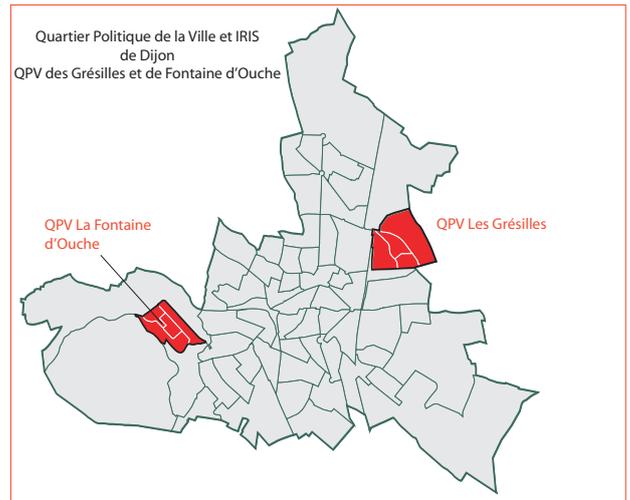
### Les Quartiers Politique de la Ville du Grand Dijon

En infracommunal, la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés) a défini les niveaux de diffusion des données les plus fins ; il s'agit de l'IRIS 2000 (petit quartier qui compte entre 1 000 et 6 000 habitants et qui présente une certaine homogénéité quant aux types d'habitat et de population résidente) et de la ZUS (zone urbaine sensible). Les ZUS peuvent correspondre à 1 ou plusieurs IRIS, mais ce n'est pas systématiquement le cas. Afin de faciliter les échanges de données, l'INSEE fournit une table de correspondance permettant de géocoder les adresses au niveau IRIS et ZUS. Néanmoins, bon nombre de données disponibles au niveau IRIS ne le sont pas au niveau ZUS. De plus, l'INSEE ne fournit pas les tables de correspondance pour les secteurs prioritaires non inscrits en ZUS. C'est pourquoi nous avons choisi d'approcher les contours des Quartiers Politique de la Ville par des regroupements d'IRIS.

Ainsi, pour les quartiers Politique de la Ville du Grand Dijon, sur l'ensemble de ce document, le découpage retenu est le suivant :

Liste des IRIS des Quartiers Politique de la Ville du Grand Dijon

Quartiers Politique de la Ville	IRIS	Nom IRIS
DIJON Les Grésilles	1801	York
	1802	Lochères
	1803	Grésilles Centre
	1804	Castelnaud



Liste des IRIS de la ville de DIJON

0101 Monge	0801 Castel	1502 Les Hauts de Montchapet
0102 Cordeliers	0802 Stearinerie	1503 Eugène Spuller
0103 Saint Michel	0803 Carrousel	1601 La Charmette
0201 Grangier	0804 Greuze	1602 Fauconnet
0202 J J Rousseau	0901 Arsenal	1603 Jouvence Ouest
0301 Darcy	1001 Bel Air	1604 Jouvence Est
0302 Les Roses	1002 Larrey	1701 Balzac
0303 République	1003 Bourroches Ouest	1702 Stalingrad
0304 Clémenceau	1004 Bourroches Est	1703 Casernes
0305 Davout	1005 Trois Forgerons	1704 Sacré Cœur
0401 Petit Cîteaux	1006 Les Valendons	1801 York
0402 Saint Pierre	1101 La Montagne	1802 Lochères
0403 Docteur Lavalley	1201 Tire Pesseau	1803 Grésilles Centre
0404 Voltaire	1202 Le Lac	1804 Castelnaud
0501 Lyautey	1203 Edouard Belin	2001 Charles de Gaulle
0502 Parc des Sports	1204 Champs Perdrix	2002 Concorde
0503 Champmaillot	1301 Chartreuse	2003 Clos de Pouilly
0601 Universités	1302 Arquebuse	9801 La Toison d'Or
0701 Lentillères	1303 Tanneries	9802 Z I Nord Est
0702 Petites Roches	1401 Providence	9803 La Gare
0703 Mansart	1402 Carrières Bacquin	9804 Le Bocage
0704 Abattoirs	1501 François Pompon	9901 Combe à la Serpent

# SOMMAIRE

## 1. CADRE CONTEXTUEL DU QUARTIER

### Page 7 : Contexte démographique

- Les populations (page 7)
  - Population légale
  - Population municipale
- Les mouvements de populations (page 8)
  - Nouveaux arrivants
- Les ménages (page 8)
  - Taille des ménages
  - Structures familiales
- La structure par âge (page 9)
  - Pyramides des âges
- Le vieillissement de la population (page 10)
  - Structure par âge
  - Ratio aidants-aidés

### Page 11 : Contexte socio-économique

- Les revenus fiscaux des ménages (page 11)
  - Répartition par décile - avant prestation
  - Evolution des revenus
  - Répartition par décile - après prestation

### Page 12 : Contexte du logement

- Le parc de logements (page 12)
  - Ensemble des logements
  - Taille des logements
  - Evolution des logements sociaux

## 2. EMPLOI - INSERTION - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Page 14 : Activité des résidents

- L'activité des résidents (page 14)
  - Taux d'activité et taux d'emploi
  - La demande d'emploi sur le territoire

### Page 15 : Formation

- Les niveaux de formation (page 15)
  - bas et hauts niveaux de formation
  - Niveaux de formation par sexe

### Page 14 : L'emploi

- La situation dans l'emploi (page 16)
  - Contrats précaires et temps partiel
  - CSP des actifs occupés

### Page 16 : L'emploi des jeunes

- L'activité des jeunes (page 18)
  - Taux d'activité des jeunes de 15-24 ans
  - Contrats précaires et temps partiels

Les jeunes demandeurs d'emploi (page 18)

Les niveaux de formation des jeunes (page 19)

Les jeunes suivis par la Mission Locale (page 19)

## 3. EDUCATION

Population des moins de 20 ans et leur famille (page 22)

- Les moins de 20 ans
- Les naissances domiciliées
- Les familles allocataires CAF
- Les enfants des familles monoparentales CAF
- Les enfants bénéficiaires de la PAJE

Scolarisation des jeunes en primaire (page 24)

- Composition scolaire actuelle du RSS
- Acquis des élèves - résultat aux évaluations nationales
- Parcours scolaire
- Flux des dérogations entrantes et sortantes
- Evolution de l'encadrement pédagogique des élèves
- Encadrement vie scolaire
- Suivi médical garanti aux élèves
- Pratiques pédagogiques innovantes
- Stabilité des enseignants dans les établissements identifiés

- Ouverture des établissements, accueil des parents
- Les dispositifs d'accompagnement à la scolarité

La restauration scolaire (page 28)

## 4. PREVENTION DE LA DELINQUANCE

### Page 30 : les faits de délinquance

Comparatif délinquance Quartier des Grésilles CSP Dijon (page 30)

Comparatif par type d'infractions (page 30)

Faits constatés au titre des transports en commun (page 31)

Faits constatés au niveau des lycées et établissements scolaires (page 31)

Faits constatés au niveau du dispositif des Correspondants de Nuit (page 31)

L'activité de l'équipe des Grésilles du service des médiateurs (page 31)

Les interventions de Police dans le quartier (page 32)

## Les populations

### ■ Evolution des populations légales

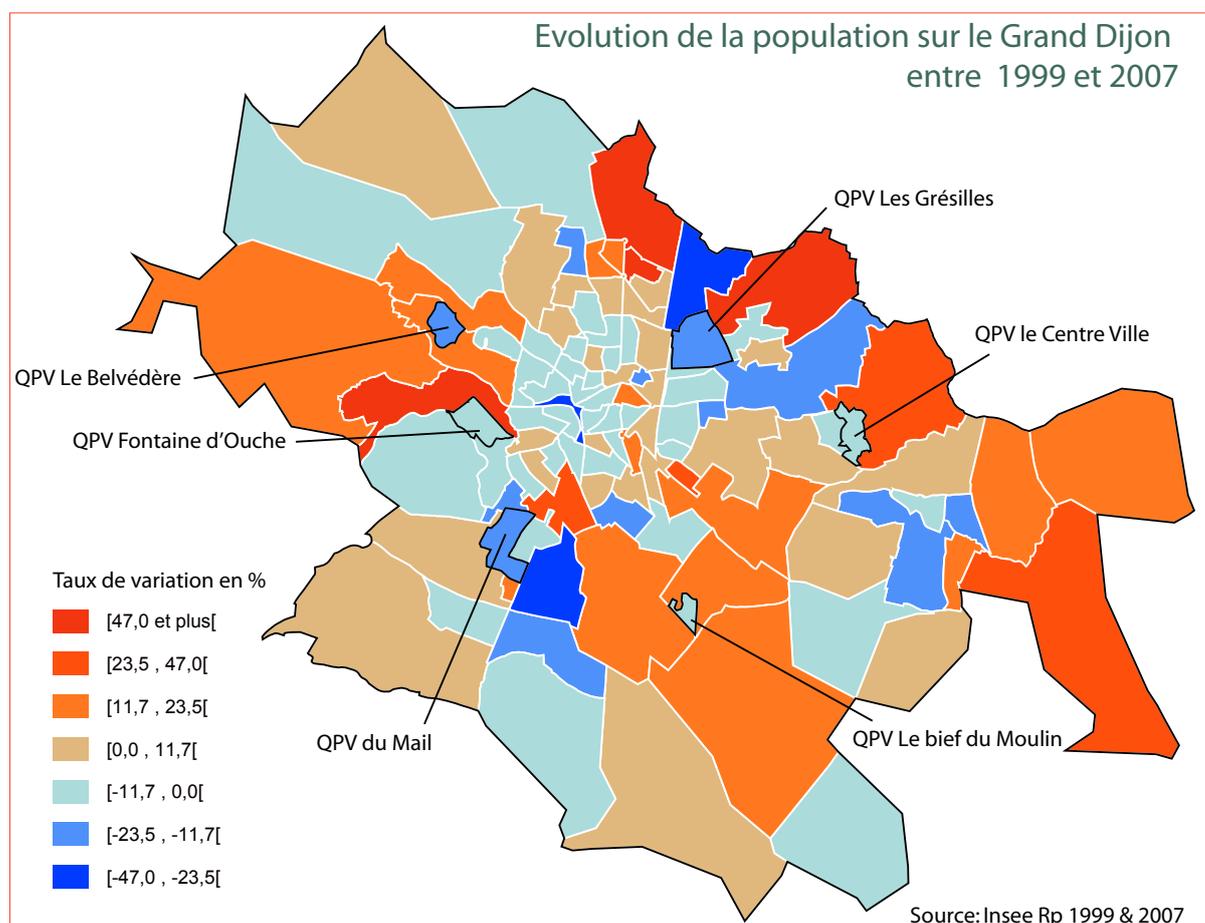
Évolution de la population 1990-2007

Population	Population totale 2007	Evolution de la population 1999-2007*			Population 1999*	Evolution de la population 1990-1999*		
		Effectifs	%	moyenne annuelle en %		Effectifs	%	moyenne annuelle en %
York	2 429	-13	-0,5	-0,1	2 442	-22	-0,9	-0,1
Lochères	1 611	-380	-19,1	-3,0	1 991	-551	-21,7	-2,7
Grésilles Centre	2 168	+20	+0,9	+0,1	2 148	-216	-9,1	-1,1
Castelnau	756	-926	-55,1	-10,8	1 682	-694	-29,2	-3,8
<b>QPV Les Grésilles</b>	<b>6 964</b>	<b>-1 299</b>	<b>-15,7</b>	<b>-2,4</b>	<b>8 263</b>	<b>-1 483</b>	<b>-15,2</b>	<b>-1,8</b>
<b>Périmètre CUCS</b>	<b>36 661</b>	<b>-5 199</b>	<b>-12,4</b>	<b>-1,9</b>	<b>41 860</b>	<b>-5 755</b>	<b>-12,1</b>	<b>-1,4</b>
<b>Grand Dijon</b>	<b>244 405</b>	<b>+992</b>	<b>+0,4</b>	<b>+0,1</b>	<b>243 413</b>	<b>+7 097</b>	<b>+3,0</b>	<b>+0,3</b>
<b>France Métropolitaine</b>	<b>61 795 006</b>	<b>+3 274 318</b>	<b>+5,6</b>	<b>+0,8</b>	<b>58 520 688</b>	<b>+1 905 533</b>	<b>+3,4</b>	<b>+0,4</b>

\* Les populations de 1990 et 1999 prises en compte ici ne sont pas les populations municipales, non disponibles en infra-communal

Source : INSEE - RP

Le quartier Politique de la Ville des Grésilles observe à l'heure actuelle une baisse de sa population liée notamment au plan de renouvellement urbain opéré sur ce territoire, via les opérations de démolition. Cette dynamique amorcée dans les années 90 s'est prolongée au début des années 2000. Ce quartier a ainsi vu sa population diminuer de près de 16% en 8 ans, traduction d'une perte d'environ 1 300 personnes. Les Grésilles s'intègrent dans la baisse que connaît l'ensemble des territoires Politique de la Ville sur la même période (-12,4%, soit une moyenne annuelle de près de -2%).



## Les populations

### Les nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants - lieu de résidence 5 ans auparavant

	Personnes de 5 ans et plus		Poids des nouveaux arrivants parmi les personnes de 5 ans et plus en 2007 en %	Personnes de 5 ans et plus		Population de 5 ans et plus en 2007
	Habitant la même commune en 2002	Nouvellement arrivées sur leur commune de résidence		Changeant de logement dans la commune	Taux de rotation au sein de la commune* en %	
York	1 871	422	18,4	693	37,0	2 293
Lochères	1 132	393	25,7	303	26,7	1 525
Grésilles Centre	1 667	307	15,6	539	32,3	1 974
Castelnau	579	103	15,1	244	42,1	682
QPV Les Grésilles	5 250	1 224	18,9	1 779	33,9	6 474
Périmètre CUCS	27 209	6 714	19,8	6 269	23,0	33 923
Grand Dijon	168 204	63 269	27,3	37 030	22,0	231 474
France Métropolitaine	43 974 037	14 005 010	24,2	6 468 243	14,7	57 979 047

Source : INSEE - RP 2007 - exploitation principale

\*Le taux de rotation rapporte la population changeant de logement au sein de sa commune de résidence entre 2002 et 2007 à la population de 5 ans et plus habitant la même commune en 2002 et 2007

Le quartier des Grésilles présente un taux de rotation de sa population de 19% (19% de la population résidant en 2007 sur le quartier, n'était pas là 5 ans auparavant, soit 1224 personnes). La part des personnes nouvellement arrivées sur le quartier est inférieure à ce que l'on peut observer sur les niveaux géographiques de comparaison et notamment le Grand Dijon ou la France Métropolitaine.

## Les ménages

Évolution de la taille moyenne des ménages 1990-2007

Populations légales	Taille moyenne des ménages			Nombre de ménages		
	1990	1999	2007	1990	1999	2007
York	2,30	2,11	2,08	1 071	1 159	1 166
Lochères	2,61	1,91	1,82	974	1 045	886
Grésilles Centre	2,81	2,76	2,57	842	776	799
Castelnau	2,87	3,27	2,33	829	514	324
QPV Les Grésilles	2,62	2,36	2,16	3 716	3 494	3 175
Périmètre CUCS	2,75	2,50	2,25	17 236	16 595	16 230
Grand Dijon	2,39	2,20	2,03	95 146	106 629	115 846
France Métropolitaine	2,57	2,40	2,29	21 540 479	23 810 161	26 352 815

Source : INSEE - RP

3 175 ménages résident sur le quartier des Grésilles en 2007, (320 de moins par rapport à 1999). Leur taille moyenne reste plus élevée que celle observée sur l'ensemble du Grand Dijon, mais légèrement inférieure à celle du périmètre des quartiers Politique de la Ville du Grand Dijon. A noter que l'IRIS Grésilles Centre présente en revanche une taille moyenne supérieure à 2,5 personnes.

### Structures familiales

Structures familiales aux RP 1999 et 2007

	Familles avec enfants 2007 (y compris familles avec enfant(s) de 25 ans et plus)	Familles monoparentales *		Poids des familles monoparentales* en %		Familles nombreuses		Poids des familles nombreuses** en %	
		1999	2007	1999	2007	1999	2007	1999	2007
York	299	100	109	32,5	36,4	44	53	15,5	19,9
Lochères	188	124	49	45,6	26,1	60	48	23,1	28,4
Grésilles Centre	380	136	145	33,3	38,1	144	96	37,1	28,2
Castelnau	112	96	24	36,4	21,8	148	27	57,8	26,3
QPV Les Grésilles	980	456	327	36,4	33,4	396	225	33,3	25,5
Périmètre CUCS	6 054	2 428	2 059	33,2	34,0	1 884	1 380	27,1	25,0
Grand Dijon	34 200	8 506	9 049	22,7	26,5	6 118	5 204	18,1	16,6
France Métropolitaine	9 831 045	1 984 599	2 272 304	20,2	23,1	1 733 332	1 646 640	20,1	18,5

\* Parmi les familles avec enfant(s), y compris enfant(s) de 25 ans et plus

Source: INSEE RP 1999-2007

Sur le quartier des Grésilles, le nombre de familles monoparentales a baissé à la fois en effectif et en proportion entre 1999 et 2007, celui-ci passant de 35,4% à 33,4% de familles avec enfants. Le périmètre CUCS connaît le même phénomène de perte du nombre de familles monoparentales, dynamique qui ne se retrouve pas si l'on observe le Grand Dijon dans sa globalité. Toutefois, dans ces deux cas la proportion de ce type de familles augmente. Les familles nombreuses diminuent elles aussi sur la période, en effectif et en proportion, sur l'ensemble des territoires d'études, la baisse la plus importante étant sur le quartier des Grésilles avec -8 points.

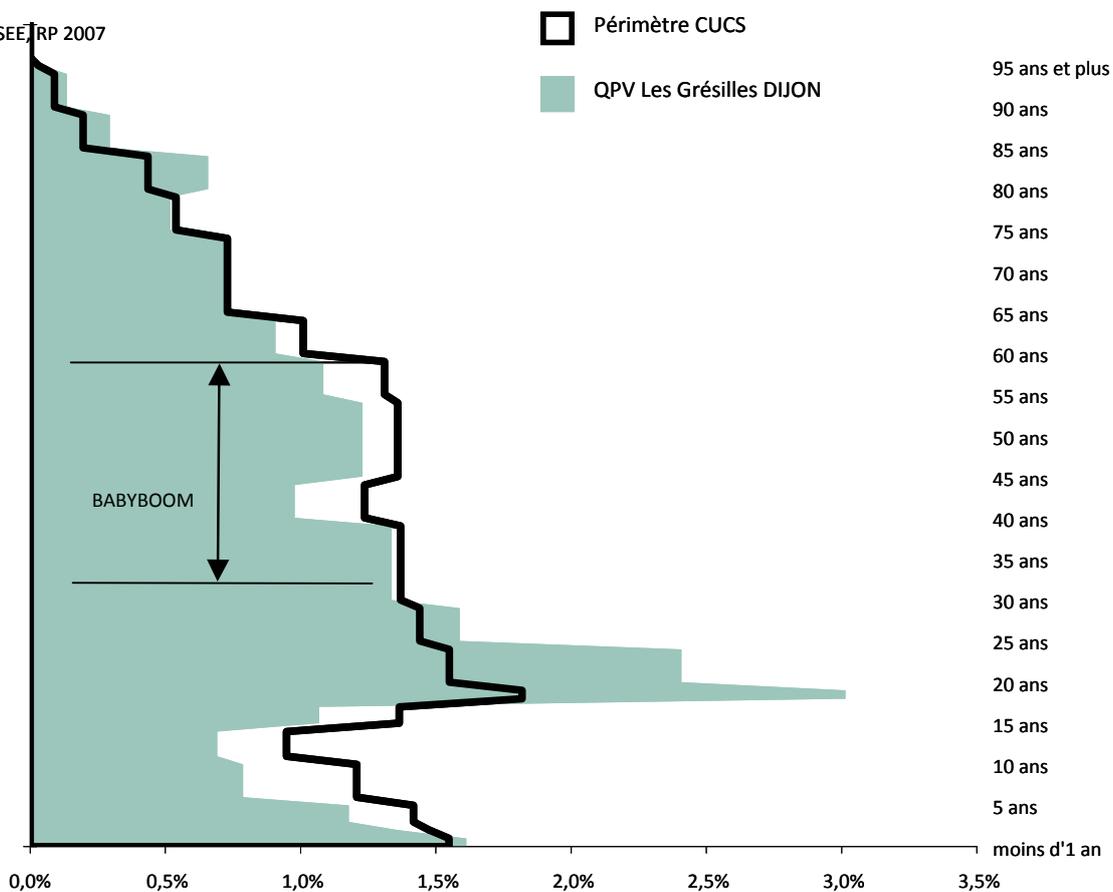
Une famille monoparentale est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfants. L'adulte est dans 90 % des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une famille nombreuse est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

## Les populations

Structure par âge de la population totale en % - comparaison QPV Les Grésilles DIJON - Périmètre CUCS

Source : INSEE RP 2007



Le quartier des Grésilles présente une structure par âge beaucoup plus marquée que celle du périmètre Politique de la Ville de l'agglomération, même si le profil reste similaire, à savoir une proportion de jeunes de 15-25 ans importante. Cette forte proportion de jeunes se place au détriment des personnes de 45-65 ans du quartier mais aussi des jeunes de moins de 15 ans (les structures familiales).

## Le vieillissement de la population

### ■ Structure par âge

Population par âge 1999-2007

Population totale	Poids de la population de moins de 20 ans en 2007 en %	Evolution de la population de moins de 20 ans 1999-2007		Poids de la population de 75 ans et plus en 2007 en %	Evolution de la population de 75 ans et plus 1999-2007		Indice de jeunesse en 2007 (moins de 20 ans / 60 ans et plus)
		Effectifs	%		Effectifs	%	
York	18,2	-80	-15,4	13,8	+43	+14,8	0,75
Lochères	24,6	-217	-35,4	6,2	+2	+2,5	1,26
Grésilles Centre	32,7	-49	-6,4	4,2	+30	+47,7	2,14
Castelnau	21,5	-512	-75,9	5,6	-10	-18,8	1,00
QPV Les Grésilles	24,5	-857	-33,4	8,2	+66	+13,0	1,23
Périmètre CUCS	27,0	-3 036	-23,4	6,4	+657	+39,0	1,46
Grand Dijon	23,0	-4 964	-8,1	8,3	+4 811	+31,0	1,13
France Métropolitaine	24,7	+250 126	+1,7	8,5	+1 124 648	+27,2	1,14

Source : INSEE - RP

La structure des moins de 20 ans et des plus de 75 ans permet de mettre en évidence deux types de publics ayant des besoins de services publics différenciés. Comme observé sur la pyramide des âges, la part des moins de 20 ans est moins importante que sur l'ensemble du périmètre CUCS, mais supérieure à celle du Grand Dijon (24,5%). A l'inverse, les personnes âgées (75 ans et plus), sont proportionnellement plus nombreuses que sur le territoire prioritaire dijonnais. L'évolution de ces personnes âgées a été moins marquée sur ce quartier (+13%) que sur l'ensemble du territoire prioritaire dijonnais (+39 %).

### ■ Ratio aidants-aidés

Ratio aidants / aidés

	55-64 ans en 2007	80 ans et plus en 2007	Ratio Aidants / Aidés (55-64 ans / 80 ans et plus)
York	184	245	0,75
Lochères	188	70	2,70
Grésilles Centre	244	52	4,66
Castelnau	71	24	2,94
QPV Les Grésilles	688	392	1,76
Périmètre CUCS	4 205	1 361	3,09
Grand Dijon	26 869	12 157	2,21
France Métropolitaine	7 224 750	1 312 047	5,51

Source: INSEE, RP 2007

La «forte» proportion de 80 ans et plus sur le quartier des Grésilles en 2007 (le vieillissement du quartier est déjà amorcé), fait que l'on observe un ratio aidants-aidés plus faible que sur l'ensemble du périmètre Politique de la Ville ou même le Grand Dijon (1,76, soit 688 personnes de 55-64 ans pouvant potentiellement aider 392 personnes de 80 ans et plus), interrogeant ainsi les partenaires locaux au titre des services à proposer afin de suppléer les «solidarités» locales qui peuvent voir le jour.

## Revenus fiscaux par unité de consommation - Ensemble des ménages

### Répartition par décile - avant prestation

Répartition par décile des revenus fiscaux des ménages

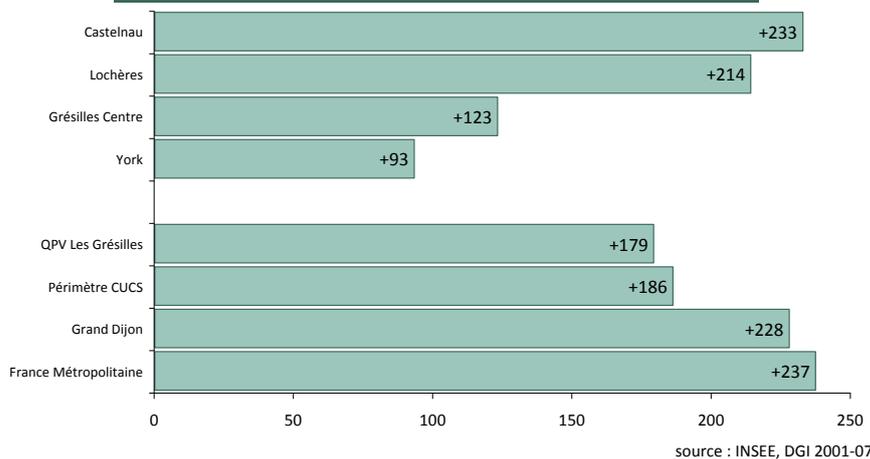
	Population fiscale en 2007	Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)										Ecart		
		1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles
York	2 430	469	727	837	960	1 127	1 275	1 461	1 612	1 730	1 866	2 287	893	1 818
Lochères	1 237	164	372	469	533	690	809	983	1 144	1 260	1 350	1 619	792	1 455
Grésilles Centre	1 844	197	392	448	508	607	708	833	973	1 048	1 152	1 396	600	1 199
Castelnau	766	193	353	413	442	595	746	901	1 087	1 226	1 303	1 576	813	1 383
QPV Les Grésilles	6 277	298	517	604	686	831	960	1 123	1 277	1 385	1 496	1 819	782	1 521
Périmètre CUCS	35 832	340	565	654	734	878	1 041	1 187	1 368	1 474	1 585	1 924	820	1 584
Grand Dijon	223 367	642	949	1 070	1 179	1 374	1 585	1 777	2 026	2 183	2 374	3 012	1 112	2 370
France Métropolitaine	60 388 010	548	841	959	1 066	1 263	1 458	1 669	1 924	2 085	2 284	2 964	1 126	2 416

nd : données non disponibles

source: INSEE, DGI 2007

Montants de référence en euros	2006	2007	2008	2009
RMI personne seule	433	441	448	455
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791	-
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949	-

Evolution du revenu médian par Unité de Consommation entre 2001 et 2007  
montant mensuel en euros



source : INSEE, DGI 2001-07

Les revenus fiscaux déclarés avant prestation laissent apparaître une précarité très importante sur le territoire des Grésilles : plus de 40% de la population déclarent moins de 900 euros par mois en 2007 (contre 15% sur le Grand Dijon).

Cette pauvreté s'intensifie sur les IRIS Grésilles Centre et Castelnau où plus de 60% de la population déclarent moins de 900 euros de revenus mensuels (le revenu médian y est inférieur à 750 euros).

### Répartition par décile - après prestation

Estimation des revenus après prestations par unité de consommation

	Population fiscale en 2007	Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)										Ecart		
		1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles
York	2 430	789	957	1 028	1 114	1 242	1 365	1 530	1 670	1 782	1 914	2 319	754	1 530
Lochères	1 237	441	709	789	833	934	1 010	1 131	1 256	1 353	1 430	1 677	564	1 236
Grésilles Centre	1 844	491	727	773	816	882	945	1 026	1 124	1 180	1 262	1 471	407	980
Castelnau	766	484	691	745	769	874	969	1 072	1 210	1 323	1 390	1 636	578	1 152
QPV Les Grésilles	6 277	633	823	879	931	1 025	1 114	1 239	1 367	1 462	1 563	1 869	582	1 236
Périmètre CUCS	35 832	678	855	911	961	1 056	1 175	1 291	1 446	1 542	1 645	1 971	631	1 292
Grand Dijon	223 367	904	1 106	1 198	1 284	1 452	1 645	1 828	2 069	2 220	2 399	3 012	1 023	2 109
France Métropolitaine	60 388 010	844	1 031	1 114	1 194	1 355	1 528	1 724	1 971	2 127	2 316	2 964	1 013	2 120

On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour estimer les revenus après prestation:

source: INSEE, DGI 2007 & estimations Compas

Montants de référence en euros	2006	2007	2008
RSA personne seule	433	441	448
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949

L'estimation des revenus après prestations permet d'observer le revenu «réel» que peuvent avoir les ménages les plus précaires une fois que la redistribution des aides publiques est réalisée.

Ces estimations montrent globalement que près de 25% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté avant prestation repassent au-dessus du seuil grâce aux aides publiques sur le quartier des Grésilles.

## Le parc de logements

### ■ Ensemble des logements

#### Le statut d'occupation des logements aux RP 1999 et 2007

	Résidences principales 2007	Poids des propriétaires en %		Poids des locataires en %	
		1999	2007	1999	2007
York	1 166	46,2	49,3	51,3	49,9
Lochères	886	7,5	7,4	74,0	92,1
Grésilles Centre	799	0,9	1,0	94,1	96,3
Castelnau	324	10,9	11,3	86,0	88,7
QPV Les Grésilles	3 175	19,3	21,6	72,7	77,3
Périmètre CUCS	16 230	26,2	30,0	70,1	68,8
Grand Dijon	115 846	47,2	49,3	46,0	47,9
France Métropolitaine	26 352 815	54,7	57,4	40,7	39,8

Source: INSEE RP 1999-2007

Entre 1999 et 2007, on constate que la proportion de locataires au sein du quartier des Grésilles a augmenté. Celle-ci passe de 73% à 77% des logements occupés en 2007.

Cette proportion augmente encore sur les IRIS Lochères et Grésilles Centre, où plus de 90% des résidences principales sont occupées par des locataires.

#### Taille des logements aux RP 1999 et 2007

	Résidences principales 2007	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)		Poids des petites résidences principales en %	
		1999	2007	1999	2007
York	1 166	196	266	16,9	22,8
Lochères	886	556	494	53,2	55,8
Grésilles Centre	799	193	250	24,9	31,3
Castelnau	324	84	53	16,3	16,3
QPV Les Grésilles	3 175	1 029	1 064	29,5	33,5
Périmètre CUCS	16 230	3 901	3 967	23,5	24,4
Grand Dijon	115 846	30 540	32 735	28,6	28,3
France Métropolitaine	26 352 815	4 554 817	4 805 477	19,1	18,2

Source: INSEE RP 1999-2007

Le nombre de petites résidences principales a légèrement augmenté en effectif sur le quartier des Grésilles entre 1999 et 2007, mais fortement si l'on regarde la proportion (+4 points). Cette évolution suit la réduction de la taille moyenne des ménages.

En outre ces résidences principales ont pour vocation, notamment, de répondre à une demande émanant des familles ayant connu une séparation entre 1999 et 2007 et nécessitant pour le coup 2 logements plus petits là où un seul suffisait auparavant.

#### Les logements sociaux sur les Grésilles

	Logements sociaux 2007	Poids des logements sociaux parmi les résidences principales en %		Evolution des logements sociaux 1999-2007		Logements sociaux 2010*
		1999	2007	Nombre	%	
York	249	28,9	21,3	-86	-25,7	426
Lochères	516	65,4	58,2	-167	-24,5	1 043
Grésilles Centre	759	93,6	95,0	+33	+4,6	1 008
Castelnau	275	84,2	84,7	-158	-36,6	257
QPV Les Grésilles	1 798	62,3	56,6	-379	-17,4	2 734
Périmètre CUCS	8 972	58,5	55,3	-728	-7,5	10 243
Grand Dijon	17 904	16,7	15,5	+137	+0,8	24 585
France Métropolitaine	3 894 644	16,0	14,8	+89 834	+2,3	-

\*Inventaires HLM du Grand Dijon

Source: INSEE RP 1999-2007

Le quartier des Grésilles totalise 2 734 logements sociaux en 2010 concentrés principalement sur les IRIS Lochères et Grésilles Centre, soit 86% des résidences principales au RP 2007. Le nombre de logements sociaux entre 2009 et 2010 n'a que très légèrement évolué sur le quartier.

## Forces-faiblesses du territoire

### FORCES

- Une forte proportion de jeunes de 15-25 ans.
- Une baisse du nombre et de la proportion de familles monoparentales et de familles nombreuses.
- Un parc social qui permet d'accueillir les publics les moins favorisés.
- Une augmentation et une diversification des produits logements par l'intermédiaire du PRU.

### OPPORTUNITES

- Le Programme de renouvellement urbain : les effets du PRU des Grésilles devraient prochainement se faire sentir.
- Mise en œuvre d'une politique tarifaire adaptée au niveau des revenus des ménages : MJC, activités sportives, culturelles, accueils péri-scolaires et cantine du quartier.
- Des démarches engagées par le CCAS et le centre social sur la question du budget.
- Un tissu associatif dense venant en appui aux initiatives communales et notamment dans le cadre de démarches en direction du public féminin.
- L'arrivée du tramway via les financements de la dynamique «espoir banlieue» va permettre de valoriser l'image du quartier en lui offrant un cadre plus attractif et en permettant de renforcer son «intégration» dans la ville et l'agglomération.

### FAIBLESSES

- Baisse sensible de population : -15,7% entre 1999 et 2007.
- Un poids des nouveaux arrivants inférieur à la moyenne des QPV du Grand Dijon.
- Une baisse sensible des moins de 20 ans (-33,4%) et une hausse des 75 ans et plus (+13% entre 1999 et 2007).
- Plus de 40% des habitants du quartier vivent sous le seuil de pauvreté avec des pics à plus de 60% aux Grésilles Centre et Castelnaud.
- Importance des prestations : 25% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté avant prestation repassent au-dessus du seuil de pauvreté grâce aux aides allouées.
- Une prédominance particulièrement forte du parc social sur Castelnaud (84,7%) et surtout sur Grésilles Centre (95%).
- La proportion importante de familles monoparentales renforce le positionnement du quartier comme «espace relais ou intermédiaire».

### MENACES

- La difficulté à construire des parcours résidentiels pour les publics au regard de leur niveau de revenus et des modalités d'accès au parc privé, voire même au parc social sur les autres quartiers de la ville et de l'agglomération.
- La problématique du vieillissement de la population doit amener à être vigilant autour des questions d'isolement, de santé, de maintien à domicile et de la précarité renforcée de ces publics, face à l'augmentation du coût de la vie.
  - la monoparentalité : avec des enjeux potentiels autour de l'accès à des services de proximité mais aussi à la question de la conciliation vie familiale / vie professionnelle. Cela peut aussi constituer un frein dans une recherche d'emploi et/ou de formation. Parallèlement, cela peut questionner les parents en terme de difficultés autour de l'exercice de leur fonction parentale.

### L'activité des résidents

#### Taux d'activité

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux d'activité et taux d'emploi aux RP 1999 et 2007

	Population de 15-64 ans active en 2007	Les 15-64 ans actifs				les 15-64 ans en emploi			
		Evolution 1999-2007		Taux d'activité en %		Evolution 1999-2007		Taux d'emploi en %	
		Effectifs	%	1999	2007	Effectifs	%	1999	2007
York	1 238	+221	+21,8	70,3	77,0	+217	24,9	60,3	67,8
Lochères	631	-107	-14,5	52,9	52,4	-37	-7,5	35,2	37,7
Grésilles Centre	925	+39	+4,4	60,8	61,9	+13	2,1	42,1	41,9
Castelnau	350	-295	-45,8	57,8	69,0	-193	-50,0	34,5	38,0
QPV Les Grésilles	3 144	-142	-4,3	60,7	65,3	+1	0,0	43,6	49,1
Périmètre CUCS	17 082	-2 444	-12,5	68,2	69,5	-1 648	-10,7	53,7	55,8
Grand Dijon	118 462	+5 334	+4,7	66,6	69,9	+7 266	7,3	58,6	63,1
France Métropolitaine	28 772 020	+2 322 016	+8,8	69,3	71,6	+2 643 321	+11,5	59,9	63,7

Source: INSEE RP 1999-2007

3 144 personnes de 15-64 ans étaient actives au recensement 2007. Comme sur l'ensemble du périmètre CUCS, le nombre d'actifs a baissé sur la période, ce qui n'a pas empêché le taux d'activité d'augmenter fortement (près de 5 points d'évolution). Le taux d'actifs en emploi a lui aussi augmenté sur la période, celui-ci passant de 43,6% en 1999 à 49,1% en 2007, mais reste inférieur au périmètre CUCS (55,8%).

#### La demande d'emplois sur le territoire

Structure des demandeurs d'emploi en fin de mois - Part des DEFM ABC dans la population active

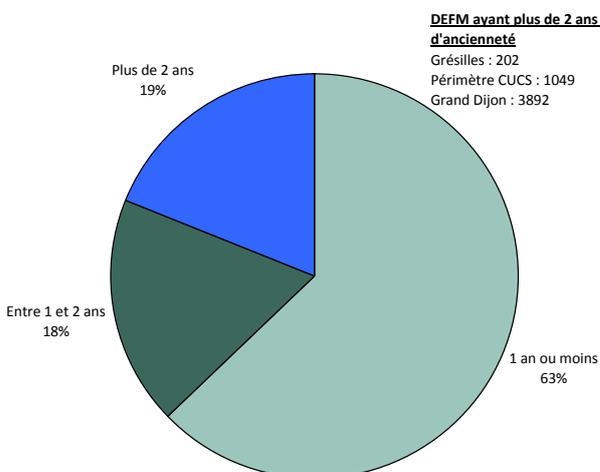
	Total des DEFM ABC	DEFM ABC				Part des DEFM ABC dans la population active*		
		Hommes		Femmes		Total	Hommes	Femmes
		nb DEFM	%	nb DEFM	%			
QPV Les Grésilles DIJON	1 066	557	52,3	509	47,7	33,9	33,3	34,6
Périmètre CUCS	5 864	2 984	50,9	2 880	49,1	34,3	34,5	34,2
Grand Dijon	22 736	11 539	50,8	11 197	49,2	19,2	19,3	19,1

\*Parmi les actifs 15-64 ans au Rp 2007

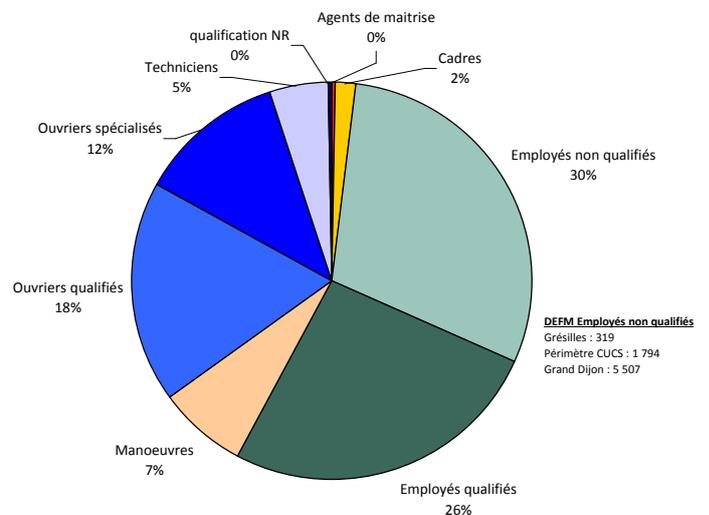
Source: Pôle Emploi-Avril 2011 & INSEE RP 2007

Le quartier prioritaire des Grésilles présente à la fin du 1er trimestre 2011 plus de 1 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. La répartition par sexe montre une proportion plus importante d'hommes, en revanche la part des DEFM de sexe féminin parmi la population active de référence est plus forte (35% des 15-64 ans actifs de sexe féminin, contre 33% pour les hommes).

Répartition par ancienneté des DEFM de catégorie ABC sur le Quartier des Grésilles



Répartition par qualification des DEFM de catégories ABC sur le quartier des Grésilles



# Les niveaux de formation

### ■ Bas et hauts niveaux de formation

Niveaux de formation aux RP 1999 et 2007

	Population de 15 ans et plus non scolarisée en 2007	Aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges				Niveau Bac				Bac + 2 et plus			
		Bas niveaux de formation		Poids des bas niveaux de formation en %*		Nombre de personnes		Poids des bacheliers en %*		Hauts niveaux de formation		Poids des hauts niveaux de formation en %*	
		1999	2007	1999	2007	1999	2007	1999	2007	1999	2007	1999	2007
York	1 847	993	739	52,9	40,0	185	277	9,9	15,0	231	327	12,3	17,7
Lochères	988	713	635	59,0	64,2	92	78	7,6	7,9	112	75	9,3	7,6
Grésilles Centre	1 415	829	837	60,2	59,1	95	126	6,9	8,9	114	121	8,3	8,6
Castelnaud	578	683	353	69,2	61,1	67	58	6,8	10,0	43	27	4,4	4,7
QPV Les Grésilles	4 828	3 218	2 563	59,1	53,1	439	539	8,1	11,2	500	550	9,2	11,4
Périmètre CUCS	25 550	14 630	12 567	52,2	49,2	2 893	3 197	10,3	12,5	2 947	3 149	10,5	12,3
Grand Dijon	169 992	63 796	54 673	39,2	32,2	23 354	27 783	14,3	16,3	39 798	49 041	24,4	28,8
France Métropolitaine	44 709 349	19 348 984	16 779 058	46,4	37,5	5 201 118	6 864 007	12,5	15,4	7 502 712	10 340 005	18,0	23,1

\* Parmi les 15 ans et plus non-scolarisés

Source: INSEE RP 1999-2007

Concernant les 15 ans et plus non-scolarisés, on constate une baisse des personnes ayant un bas niveau de formation entre 1999-2007, quel que soit le niveau géographique observé. La baisse a d'ailleurs été plus rapide sur les Grésilles que sur l'ensemble du territoire prioritaire dijonnais (le poids des bas niveaux de formation passe ainsi de 59% à 53% sur la période).

A l'inverse les hauts niveaux de formation ont progressé sur la même période (+50 individus entre 1999 et 2007 pour une proportion de 11,4% à cette même date), mais de manière moins prononcée par rapport à l'ensemble du Grand Dijon.

Niveaux de formation par sexe aux RP 1990, 1999 et 2007

	Femmes								
	Poids des bas niveaux de formation en %*			Poids des niveaux Bac en %			Poids des hauts niveaux de formation en %*		
	1990	1999	2007	1990	1999	2007	1990	1999	2007
York	72,5	57,3	<b>46,3</b>	7,6	9,8	<b>13,6</b>	6,1	12,6	<b>18,7</b>
Lochères	77,9	63,1	<b>70,1</b>	3,5	7,1	<b>7,2</b>	4,5	9,7	<b>7,9</b>
Grésilles Centre	75,6	64,4	<b>63,1</b>	4,6	7,3	<b>10,2</b>	4,1	8,3	<b>8,6</b>
Castelnaud	79,9	72,2	<b>68,3</b>	5,2	6,2	<b>11,3</b>	3,4	4,8	<b>5,4</b>
QPV Les Grésilles	76,1	63,0	<b>58,6</b>	5,4	7,9	<b>11,1</b>	4,7	9,5	<b>12,0</b>
Périmètre CUCS	62,9	56,3	<b>52,9</b>	8,9	10,6	<b>12,6</b>	8,0	10,6	<b>13,1</b>
Grand Dijon	54,4	41,9	<b>35,9</b>	12,7	14,1	<b>16,2</b>	14,9	23,6	<b>29,3</b>
France Métropolitaine	62,5	49,7	<b>41,4</b>	10,6	12,5	<b>15,6</b>	10,2	17,3	<b>23,5</b>
	Hommes								
	Poids des bas niveaux de formation en %**			Poids des niveaux Bac en %			Poids des hauts niveaux de formation en %**		
	1990	1999	2007	1990	1999	2007	1990	1999	2007
York	57,9	47,8	<b>32,8</b>	7,3	10,0	<b>16,5</b>	6,4	11,9	<b>16,6</b>
Lochères	59,9	53,9	<b>58,3</b>	7,2	8,2	<b>8,5</b>	3,3	8,8	<b>7,2</b>
Grésilles Centre	63,9	55,4	<b>54,8</b>	3,0	6,4	<b>7,5</b>	7,1	8,3	<b>8,5</b>
Castelnaud	62,2	65,9	<b>52,2</b>	6,8	7,5	<b>8,3</b>	4,7	3,8	<b>3,8</b>
QPV Les Grésilles	60,7	54,4	<b>47,0</b>	6,1	8,2	<b>11,2</b>	5,6	8,8	<b>10,8</b>
Périmètre CUCS	50,8	47,4	<b>44,7</b>	8,6	9,9	<b>12,4</b>	8,3	10,4	<b>11,4</b>
Grand Dijon	42,6	33,4	<b>27,9</b>	12,8	13,6	<b>16,5</b>	17,1	23,7	<b>28,3</b>
France Métropolitaine	52,0	40,6	<b>33,2</b>	10,4	11,9	<b>15,1</b>	12,2	17,9	<b>22,7</b>

\* Parmi les femmes 15 ans et plus non-scolarisées

Source: INSEE RP 1990-2007

\*\* Parmi les hommes 15 ans et plus non-scolarisés

Même si la part des femmes à bas niveaux de formation est en baisse constante depuis plus de 15 ans, elle est toujours plus importante que celle des hommes sur le quartier des Grésilles (comme sur l'ensemble des territoires de comparaison).

En revanche on constate que les hauts niveaux de formation ont progressé de manière plus rapide pour les femmes (la proportion passant de 4,7% à 12% sur la période, pendant que celle des hommes passe de 5,6% à 10,8%).

### La situation dans l'emploi

#### Contrats précaires et temps partiel en 2007

	Salariés de 15 ans ou plus	Salariés en contrats précaires (CDD, Intérim, Emplois aidés, Apprentissage, stage)		Salariés à temps partiel	
		Effectifs	%	Effectifs	%
York	1 053	178	16,9	212	20,1
Lochères	432	147	34,0	98	22,8
Grésilles Centre	613	174	28,4	167	27,2
Castelnau	184	61	33,4	49	26,4
QPV Les Grésilles	2 281	560	24,5	525	23,0
Périmètre CUCS	13 218	2 597	19,6	2 703	20,4
Grand Dijon	99 032	16 657	16,8	17 640	17,8
France Métropolitaine	22 750 089	3 403 280	15,0	4 057 799	17,8

Source: INSEE RP 2007

La part de contrats précaires sur le quartier des Grésilles est encore nettement supérieure à celle observée sur le Grand Dijon (24,5% des salariés de 15 ans et plus). La part de salariés à temps partiel y est aussi plus élevée, celle-ci atteignant 23% contre 20% sur le périmètre CUCS de l'agglomération.

#### Catégories socio-professionnelles des actifs occupés en 2007

	Population de 15 ans et plus active occupée en 2007	catégories socio-professionnelles			
		cadres et professions intellectuelles supérieures		employés et ouvriers	
		Effectifs	%	Effectifs	%
York	1 101	93	8,6	729	66,9
Lochères	457	13	2,9	367	80,9
Grésilles Centre	633	25	3,9	534	83,6
Castelnau	194	7	3,8	155	80,3
QPV Les Grésilles	2 385	139	5,8	1 785	75,1
Périmètre CUCS	13 808	691	5,0	10 222	74,4
Grand Dijon	107 678	18 960	17,8	52 395	49,1
France Métropolitaine	25 788 904	4 043 399	15,8	13 210 783	51,6

Source: INSEE RP 2007

De manière induite, la précarité observée sur le territoire se retrouve aussi sur la répartition par CSP des actifs occupés du quartier. Ainsi les cadres ne représentent que 6% de ces actifs en 2007, contre 18% sur le Grand Dijon. Cette sous-représentation se répercute sur les ouvriers et employés qui regroupent plus des 3/4 des actifs occupés du quartier (contre la moitié sur le Grand Dijon).

\* Attention !

Le chiffre avancé est légèrement sous-estimé compte tenu des salariés n'ayant pas eu d'iris attribués. Sur l'ensemble de la commune de Dijon, nous sommes à environ 10% de perte, ré-échantillonnés sur l'ensemble des quartiers de la commune)

## Niveaux de revenus des salariés (URSSAF)

Les salariés sur les Quartiers prioritaires du Grand Dijon en 2010\*

	Nombre de salariés	1er décile	1 er quartile	Médiane	3ème quartile	9ème décile
Les Grésilles	2 152	688	3 046	10 654	16 960	22 032
Périmètre CUCS	13 686	1 009	4 498	12 390	17 618	22 643
Grand Dijon	110 437	1 219	6 096	15 488	22 105	31 201

\*Salaires annuels

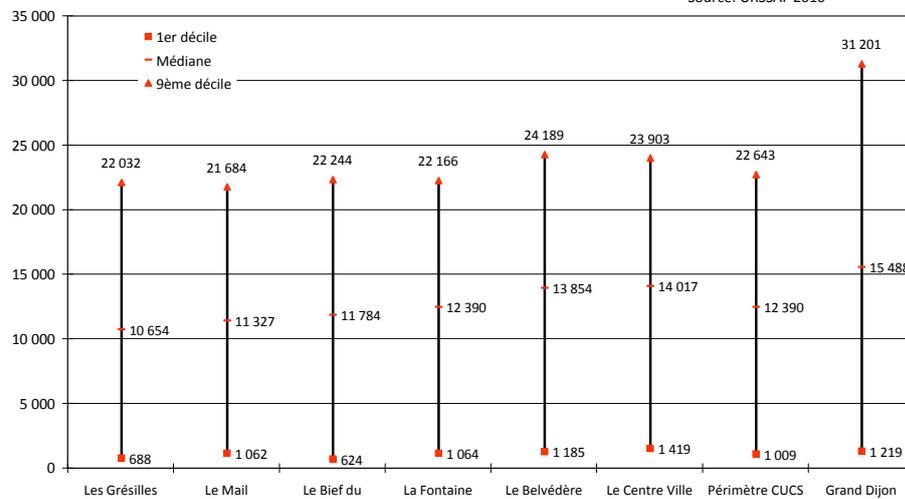
Source: URSSAF 2010

Le quartier des Grésilles compte à la fin de l'année 2010, 2152 salariés\*, soit 15,7% des salariés résidant sur un quartier Politique de la Ville du Grand Dijon. Le niveau de revenu des salariés résidant sur les Grésilles est inférieur à celui des deux territoires de comparaison, de plus on constate que l'écart de salaire est plus important au fur et à mesure que l'on se rapproche des salaires les plus bas :

- Sur le premier décile, les salaires relevés sur l'ensemble du Grand Dijon sont, en moyenne, 1,77 fois plus élevés que sur les Grésilles, contre 1,45 fois plus élevés au niveau du revenu médian et 1,4 fois plus élevés sur le 9ème décile. Le quartier des Grésilles possède le salaire médian le plus bas des quartiers Politique de la Ville, l'écart inter-décile y est faible comparé à celui du Belvédère ou du Centre Ville (où le niveau du 1er décile est plus important).

Niveau et écart de salaires sur les quartiers prioritaires du Grand Dijon en 2010

Source: URSSAF 2010



Le temps partiel concerne une proportion de salariés nettement plus importante sur le quartier des Grésilles que sur l'ensemble du Grand Dijon, notamment chez les femmes (40% d'entre elles sont sur ce type de contrat, contre 27% sur le Grand Dijon). La part des hommes à temps partiel reste beaucoup plus faible, quelque soit le niveau géographique observé (14% sur Les Grésilles et 10% sur le Grand Dijon).

Si l'on s'arrête sur les salariés de moins de 25 ans (194 sur les Grésilles), on constate que la part de temps partiels est très proche sur le QPV de celle relevée sur l'ensemble des salariés, ce qui n'est pas le cas sur le Grand Dijon où elle augmente assez fortement (32% pour les femmes et 18% pour les hommes) : Une proportion plus importante de jeunes en cours de diplôme universitaire et effectuant un job d'appoint peut expliquer cette différence que l'on ne retrouve pas sur le QPV des Grésilles.

Répartition des salariés en fonction de leur sexe et de leur condition d'emploi sur Les Grésilles\*

	Sexe	Type d'emploi	Nombre de salariés	1er décile	1 er quartile	Médiane	3ème quartile	9ème décile
Les Grésilles	Femmes	Temps plein	546	1 426	6 878	15 368	18 858	24 077
		Temps partiel	423	366	1 388	5 228	9 700	14 085
		Courtes durées	69	174	784	2 418	4 840	10 791
	Hommes	Temps plein	799	1 849	8 275	15 238	19 779	25 226
		Temps partiel	162	303	1 380	4 479	9 458	12 433
		Courtes durées	153	124	745	2 930	8 284	14 329
Grand Dijon	Femmes	Temps plein	37 259	2 246	10 699	16 940	22 942	30 304
		Temps partiel	15 433	746	2 886	8 281	14 232	20 706
		Courtes durées	3 268	130	531	1 784	5 235	11 436
	Hommes	Temps plein	45 081	3 029	12 534	18 283	25 724	37 586
		Temps partiel	5 742	516	1 786	5 213	10 748	18 204
		Courtes durées	3 654	165	650	2 318	6 948	12 938

\*Salaires annuels

Source: URSSAF 2010

Répartition des salariés de moins de 25 ans en fonction de leur sexe et de leur condition d'emploi sur Les Grésilles\*

	Sexe	Type d'emploi	Nombre de salariés	1er décile	1 er quartile	Médiane	3ème quartile	9ème décile
Les Grésilles	Femmes	Temps plein	92	690	1 478	3 146	7 868	12 478
		Temps partiel	76	185	476	1 142	3 112	7 083
		Courtes durées	26	58	372	1 384	2 716	3 196
	Hommes	Temps plein	109	146	1 032	3 814	8 706	15 596
		Temps partiel	29	184	386	2 066	4 784	10 364
		Courtes durées	34	98	261	1 676	3 171	9 192
Grand Dijon	Femmes	Temps plein	4 773	384	1 100	3 020	8 467	13 529
		Temps partiel	2 879	277	820	2 363	5 497	9 165
		Courtes durées	1 374	90	368	1 140	2 623	5 233
	Hommes	Temps plein	5 367	539	1 429	4 515	10 660	14 914
		Temps partiel	1 470	327	904	2 168	4 993	8 803
		Courtes durées	1 140	121	405	1 161	2 874	5 980

\*Salaires annuels

Source: URSSAF 2010

### Taux d'activité

#### Taux d'activité et taux d'emploi des 15-24 ans

	Population des 15-24 ans en 2007	Les 15-24 ans actifs et en emploi			
		15-24 actifs		15-24 ans en emploi	
		Effectifs	taux	Effectifs	taux
York	408	204	49,8	176	43,1
Lochères	486	135	27,9	88	18,2
Grésilles Centre	451	187	41,5	97	21,5
Castelnaud	123	79	64,0	35	28,5
QPV Les Grésilles	1 469	605	41,2	396	27,0
Périmètre CUCS	5 615	2 440	43,4	1 643	29,3
Grand Dijon	45 681	17 390	38,1	14 346	31,4
France Métropolitaine	7 863 237	3 371 950	42,9	2 643 048	33,6

Source: INSEE RP 1999-2007

41% des 15-24 ans du quartier des Grésilles sont actifs en 2007, proportion supérieure à celle du Grand Dijon, qui induit le fait que les bas niveaux de formation sont plus rapidement en emploi que les personnes suivant de longues études (cette proportion atteint 64% sur Castelnaud). A noter tout de même que les étudiants ayant eu un travail rémunéré dans l'année sont comptabilisés dans ces actifs.

Le taux d'emploi de ces jeunes actifs est cependant plus faible sur ce territoire que sur le Grand Dijon (27% contre 31%), ce qui témoigne pour partie d'une plus grande difficulté à s'insérer sur le marché du travail pour les jeunes du quartier.

#### Contrats précaires et temps partiel des 15-24 ans en 2007

	Salariés de 15-24 ans	Salariés en contrats précaires (CDD, Intérim, Emplois aidés, Apprentissage, stage)		Salariés à temps partiel	
		Effectifs	%	Effectifs	%
York	152	96	63,2	64	42,1
Lochères	88	63	71,6	33	37,5
Grésilles Centre	102	58	56,9	50	49,0
Castelnaud	35	20	57,1	7	20,0
QPV Les Grésilles	377	237	62,9	154	40,8
Périmètre CUCS	1 623	878	54,1	499	30,7
Grand Dijon	14 124	7 641	54,1	4 475	31,7
France Métropolitaine	22 750 089	3 403 280	15,0	4 057 799	17,8

Source: INSEE RP 2007

La proportion de contrats précaires augmente quand on observe la tranche d'âge des 15-24 ans. 63% des salariés de ces générations sont en emploi précaire, chiffre qui s'explique à la fois par une difficulté à trouver de prime abord un emploi stable et à la fois par une nécessité pour ceux étant encore en étude de trouver un emploi permettant de conjuguer travail et études. On est ici sur deux types de public où avant tout, la précarité est subite. Le temps partiel est ici beaucoup plus important (41% des salariés de 15-24 ans sur le quartier).

### Les jeunes demandeurs d'emploi

#### Structure par âge des demandeurs d'emploi de catégorie ABC & part des DEFM dans la population active

	Total des DEFM Catégorie ABC	Part parmi les actifs de 15-64 ans en %*	Moins de 25 ans**		Part des DEFM dans la population active pour les moins de 25 ans en %*
			nb DEFM	%	
QPV Les Grésilles DIJON	1 066	33,9	140	13,8	23,1
Périmètre CUCS	5 864	34,3	786	15,5	32,2
Grand Dijon	22 736	19,2	3 381	16,5	19,4

\*parmi les 15-24 ans actifs au Rp 2007

Source: Pôle Emploi-Février 2011 & INSEE RP 2007

\*\*Parmi les DEFM de catégorie ABC

Avec 140 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans, le quartier des Grésilles présente une part des DEFM dans la population active pour les moins de 25 ans estimée à 23,1 % en 2011 (parmi les 15-24 ans actifs).

## Les niveaux de formation des 15-24 ans

Niveau de formation des jeunes de 15-24 ans non-scolarisés au RP2007

	15-24 ans non-scolarisés en 2007	Aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges				Niveaux Bac				Bac + 2 et plus			
		Total bas niveaux de formation	%*	Part des hommes ayant un bas niveau de formation en %	Part des femmes ayant un bas niveau de formation en %	Total de personnes de niveau Bac	%*	Part des hommes ayant un niveau Bac en %	Part des femmes ayant un niveau Bac en %	Total hauts niveaux de formation	%*	Part des hommes ayant un haut niveau de formation en %	Part des femmes ayant un haut niveau de formation en %
York	168	44	26,2	24,7	27,4	59	35,1	35,3	34,5	38	22,6	18,8	26,2
Lochères	81	48	59,3	61,7	57,6	12	14,8	12,8	18,2	6	7,4	2,1	15,2
Grésilles Centre	168	86	51,2	50,0	52,4	21	12,5	7,0	18,3	6	3,6	4,7	2,4
Castelnaud	82	38	46,3	45,9	47,7	16	19,5	18,9	20,5	0	0,0	0,0	0,0
QPV Les Grésilles	499	216	43,3	43,1	43,6	108	21,6	19,2	24,3	50	10,0	8,2	11,9
Périmètre CUCS	2 084	844	40,5	42,6	38,2	400	19,2	15,4	23,4	229	11,0	9,0	13,2
Grand Dijon	12 309	2 822	22,9	25,3	20,3	3 054	24,8	24,2	25,5	3 318	28,0	21,1	33,5

\* Parmi les 15-24 ans non-scolarisés

Source: INSEE - Chiffres détaillés en 2007

43% des 15-24 ans non-scolarisés ont un bas niveau de formation sur le quartier des Grésilles en 2007, proportion supérieure à l'ensemble des territoires de comparaison. La proportion de hauts niveaux de formation est quasi identique à celle observée sur l'ensemble de la population de 15 ans et plus non-scolarisée (10%), même si celle-ci est extrêmement faible sur 3 des IRIS du quartier.

## Les jeunes suivis par la Mission Locale

Les jeunes suivis\* par la Mission Locale en 2010

Quartiers	Jeunes suivis* par la Mission Locale		Part des 16-24 ans suivis par la ML**	Part de bas niveaux de formation parmi les jeunes suivis par la ML
	Total	Dont 16-24 ans		
York	69	58	34,4	27,5
Lochères	74	59	72,1	39,2
Grésilles Centre	114	92	53,7	42,1
Castelnaud	46	38	44,7	41,3
QPV Les Grésilles	303	247	48,7	38,0
Périmètre CUCS	1450	1260	60,9	36,1
Grand Dijon	5506	4769	38,7	28,5

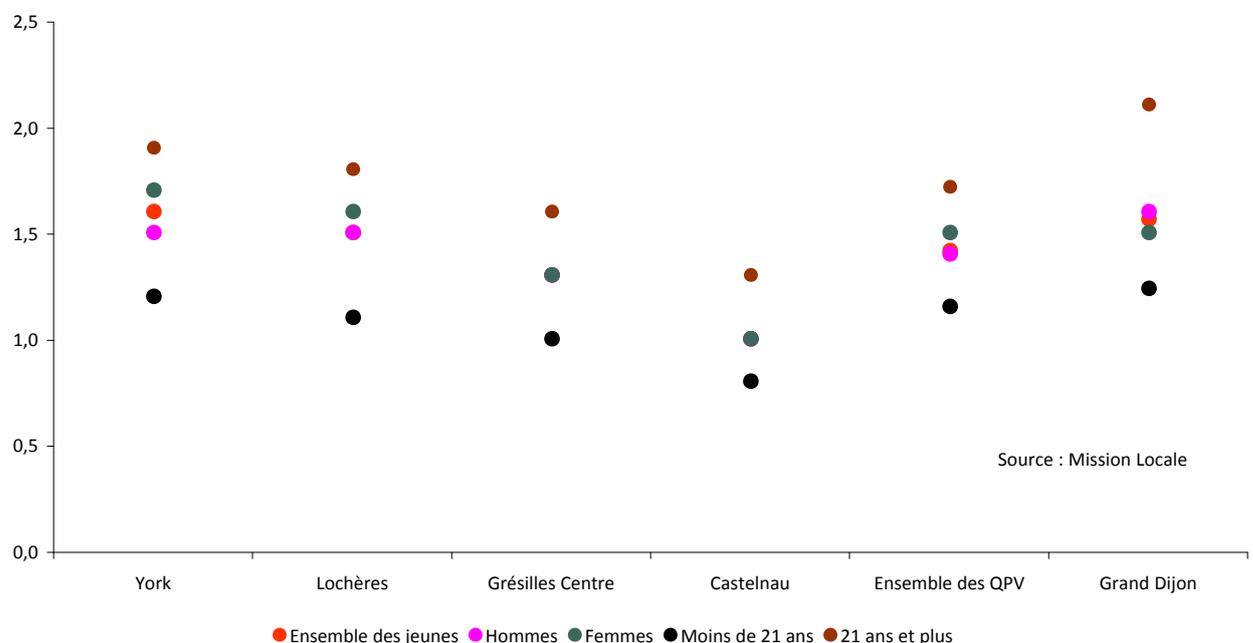
\*Jeunes suivis = jeunes inscrits à la Mission locale en 2010

Source: Mission Locale 2010, INSEE RP 2007

\*\*Parmi les jeunes non-scolarisés au RP 2007

247 jeunes étaient suivis par la Mission Locale en 2010 soit 49% des jeunes de 16-24 ans résidant sur le quartier. La part des bas niveaux de formation y est de 38%.

Indice d'autonomie des jeunes suivis par la Mission Locale



Source : Mission Locale

## Mobilisation des dispositifs locaux

<i>Dispositifs</i>	<i>Public concerné</i>
- Nombre de personnes bénéficiaires des clauses d'insertion en 2010	- 9 dont : - 5 sur les clauses d'agglomération - 4 sur les clauses tramway
- Nombre de postes (ETP) de professionnels de l'insertion par l'activité économique en SIAE en 2010	- 106 sur le Grand Dijon
- Nombre de jeunes du quartier accueillis en école de la 2ème chance en 2011	- 3 sur 30 élèves
- Nombre de jeunes du quartier en CIVIS en 2010	- 72 dont : - 24 CIVIS classiques - 48 CIVIS renforcés
- Nombre de jeunes diplômés accompagnés dans le cadre des réseaux parrainage en 2010	- 2 sur 90 proposés
- Nombre de jeunes du quartier accompagnés en centre de Formation de l'EPIDE en 2010	- 4
- Nombre de personnes bénéficiaires du dispositif local plate-forme dynamique d'accès à l'emploi en 2011	- 13 préinscriptions entre fin Avril et le 1er juin 2011 4 personnes intégrées dans le dispositif en date du 1er juin 2011

## Forces-faiblesses du territoire

### FORCES

- De manière général un IRIS se situe dans la moyenne haute par rapport à la moyenne des quartiers Politique de la Ville : York ;
- Une augmentation du poids des hauts niveaux de formation entre 1999 et 2007 : de 9,2 % à 11,4 % - toutefois cette progression reste moins forte que celle observée sur le reste de l'agglomération ;
- Une baisse des bas niveaux de formation entre 1999 et 2007 : de 59,1% à 53,1% - baisse d'ailleurs plus forte que celle observée à l'échelle de l'ensemble des quartiers Politique de la Ville de l'agglomération.

### OPPORTUNITES

- Une couverture territoriale du quartier en terme d'offre de services de proximité via la présence d'un point relais MDEF qui compte la mobilisation de deux référents Mission Locale, deux référents PLIE, la mission clauses d'insertion, une chargée de mission pour l'appui dans la création/reprise d'entreprise et un agent d'accueil pour effectuer une mission d'accueil, information et orientation des publics. De même, ce point est articulé au regard de l'offre de service territorialisée de Pôle Emploi et en l'occurrence avec l'agence Pôle Emploi de la Toison d'Or ;
- Une augmentation sensible de l'activité du point relais MDEF .
- Des dispositifs d'agglomération structurants mobilisés : les clauses d'insertion agglomération et tramway, la plate-forme dynamique d'accès à l'emploi qui vise à accompagner 250 demandeurs d'emploi, l'animation par Pôle emploi et la MDEF de job dating et l'animation d'opérations de recrutement en nombre ;
- Des initiatives portées par la ville de Dijon.

### FAIBLESSES

- Deux publics cibles en terme de difficulté dans l'accès à un emploi et en terme de précarité dans l'emploi : les femmes et les jeunes
- Une part importante des bas niveaux de formation : 53,1 % - taux supérieur à la moyenne des quartiers Politique de la Ville (49,2%)
- Un indice estimé de chômage particulièrement fort : 34 % (identique à la moyenne des quartiers Politique de la Ville), soit 1,7 fois plus qu'à l'échelle du Grand Dijon ;
- Un public particulièrement exposé au niveau du chômage : les femmes avec un indice de 34,6% ;
- Un indice estimé de chômage des jeunes supérieur à 23 %, soit 9 points de moins que la moyenne des quartiers Politique de la Ville mais 4 points de plus par rapport à la moyenne d'agglomération ;
- Une précarité de l'emploi des publics (24,5 % des salariés de 15 ans et plus sont en contrats précaires) et tout particulièrement des jeunes avec 63 % des 15-24 ans qui sont salariés en contrats précaires et 40,8 % qui sont à temps partiel - taux qui sont largement supérieur à la moyenne des quartiers Politique de la Ville.
- La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est largement inférieure à la moyenne de l'agglomération : 5,8% contre 17,8 % sur le Grand Dijon, posant la question de la capacité à attirer un nouveau type de population au regard notamment de l'évolution des produits logement proposés via l'appui du PRU.

### MENACES

- De manière générale deux IRIS sont particulièrement fragilisés sur la base de l'ensemble des indicateurs : Grésilles Centre et Castelnau ;
- Un écart qui se creuse entre le quartier et le reste de la commune et de l'agglomération ;
- Un taux de pénétration de la Mission Locale qui demeure inférieur à la moyenne des quartiers Politique de la Ville. Cette analyse se retrouve pour les autres services de droit commun que sont Pôle Emploi, la MDEF et notamment le PLIE via les clauses d'insertion. Cela amène d'ailleurs à interroger l'indice de chômage des moins de 25 ans sur le quartier (30,9%) qui est inférieur à la moyenne des quartiers Politique de la Ville : n'y a-t-il pas une proportion sensible de jeunes qui ne font pas valoir leurs droits ?
- Un manque d'élément sur le suivi individualisé des publics quand une orientation est effectuée par le point relais en direction de Pôle Emploi et de la Mission Locale ;
- La manque d'autonomie des jeunes au regard de leur situation face à l'emploi pose la question de leur capacité à accéder à un logement et aux offres de service de l'agglomération au sens large.

# Population des moins de 20 ans et leur famille

## Les moins de 20 ans

### Les moins de 20 ans sur Les Grésilles en 2007

	Les jeunes de moins de 20 ans					part en %*
	Total	Les moins de 3 ans	3 - 10 ans	11 - 14 ans	15 - 19 ans	
York	442	90	147	74	131	18,2
Lochères	397	57	82	48	210	24,6
Grésilles Centre	709	119	230	101	259	32,7
Castelnaud	162	51	57	16	38	21,4
QPV Les Grésilles	1 709	316	516	239	638	24,5
Périmètre CUCS	9 913	1 658	3 731	1 719	2 805	27,0
Grand Dijon	56 279	7 806	19 008	9 724	19 741	23,0

\* Parmi la population totale

Source: INSEE RP 2007

Le QPV qui concentre le moins de jeunes de moins de 20 ans (24,5 % contre 27 % sur l'ensemble des QPV de l'agglomération dijonnaise). Le quartier connaît une baisse de 15,7 % entre 1999 et 2007.

## La petite enfance

### Naissances au lieu de domicile de la mère

	Naissances domiciliées (moyenne 2006-2008)	Poids parmi l'ensemble des naissances de QPV Les Grésilles en %	Taux estimé de fécondité* en % (moyenne 2006-2008)
York	42	35,1	7,5
Lochères	19	15,7	4,3
Grésilles Centre	40	33,4	9,1
Castelnaud	19	15,7	10,9
QPV Les Grésilles	119	-	7,4
Les Quartiers Politique de la Ville	505	-	6,4
France Métropolitaine	791 453	-	6,5

\* Nombre de naissances pour 100 femmes de 15-44 ans

Source : INSEE Etat-Civil et RP 2007

Sur la période 2006-2008, on compte en moyenne 120 naissances d'enfants dont la mère est domiciliée sur le quartier des Grésilles. Le taux estimé de fécondité atteint 7,4 sur la période.

## Les structures familiales

### Les familles avec enfant(s) mineur(s) CAF

	Nombre de familles avec enfant(s) mineur(s) allocataires de la CAF		Familles monoparentales		Poids des familles monoparentales en %		Familles nombreuses		Poids des familles nombreuses en %	
	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009	2007	2009
York	262	228	83	76	31,7	33,3	56	47	21,4	20,6
Lochères	127	117	40	39	31,5	33,3	21	26	16,5	22,2
Grésilles Centre	255	210	72	64	28,2	30,5	57	46	22,4	21,9
Castelnaud	90	88	30	36	33,3	40,9	19	21	21,1	23,9
QPV Les Grésilles	734	643	225	215	30,7	33,4	153	140	20,8	21,8
Les Quartiers Politique de la Ville	4 255	4 146	1 566	1 542	36,8	37,2	1 079	1 065	25,4	25,7
Grand Dijon	21 632	21 498	6 168	6 212	28,5	28,9	4 314	4 227	19,9	19,7

Source : CAF, 31/12/2009

643 familles sont allocataires de la CAF sur le quartier des Grésilles en 2009. 1/3 sont des familles monoparentales, soit 215 familles (proportion inférieure à l'ensemble du périmètre Politique de la Ville). La proportion de familles nombreuses atteint 22% (140 familles).

## Les enfant(s) mineur(s) vivant dans une famille monoparentale CAF

	Nombre d'enfant(s) vivant dans famille monoparentale	Part des enfants vivant dans une famille monoparentale en %	Evolution 2008-2009 des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale	
			effectif	%
York	101	24,6	-15	-12,9%
Lochères	59	28,0	+0	+0,0%
Grésilles Centre	89	22,8	+1	+1,1%
Castelnaud	61	34,9	+1	+1,7%
QPV Les Grésilles	310	26,1	-13	-4,0%
Les Quartiers Politique de la Ville	2 536	31,0	-220	-8,0%
Grand Dijon	9 559	23,5	-276	-2,8%

Source : CAF, 31/12/2008 et 31/12/2009

Au sein des 215 familles monoparentales allocataires de la CAF, on compte en 2009, 310 enfants mineurs sur le quartier des Grésilles (soit en moyenne 1,4 enfants par ménages monoparentaux). 26% des enfants d'allocataires vivent dans une famille monoparentale sur le quartier des Grésilles (contre 31% sur l'ensemble du périmètre Politique de la Ville et 23% sur le Grand Dijon).

## La prestation d'Accueil du Jeune Enfant

	Nombre d'enfants de moins de 3 ans CAF	Enfants couverts par la PAJE - complément mode de garde*		Enfants couverts par la PAJE - complément d'activité temps complet		Enfants couverts par la PAJE - complément d'activité temps partiel	
		Nombre	Part parmi les moins de 3 ans	Nombre	Part parmi les moins de 3 ans	Nombre	Part parmi les moins de 3 ans
York	69	31	44,9	18	26,1	7	10,1
Lochères	56	7	12,5	7	12,5	0	0,0
Grésilles Centre	90	17	18,9	10	11,1	Secret stat	-
Castelnaud	43	14	32,6	13	30,2	Secret stat	-
QPV Les Grésilles	258	69	26,7	48	18,6	10	3,9
Les Quartiers Politique de la Ville	1 553	537	34,6	340	21,9	57	3,7
Grand Dijon	7 357	3 416	46,4	1 143	15,5	716	9,7

\* garde chez une assistante maternelle ou à domicile

Source : CAF, 31/12/2009

Le quartier des Grésilles compte 258 enfants de moins de 3 ans dont 27% sont couverts par la PAJE Mode de Garde (69 enfants), contre 40% sur le Grand Dijon.

Le recours à un complément d'activité temps partiel est très faible (moins de 4% des enfants de moins de 3 ans sur le quartier contre 10% sur le Grand Dijon).

## Scolarisation des jeunes en primaire

### ■ Composition scolaire actuelle du RSS

Créée dès 1982, au début de la mise en place du dispositif national de discrimination positive, la ZEP de Dijon comprenait alors 5 groupes scolaires (Champollion, Grésilles, Lamartine, Lochères, York) et 2 collèges (Epirey et Champollion). Les élèves de l'école Lamartine continuaient leur scolarité secondaire au collège Clos de Pouilly. Quelques mois après sa classification « ambition réussite » le collège Epirey a fermé en juin 2006. Depuis cette date, les élèves du réseau EP continuent leur scolarité secondaire dans trois établissements socialement mixtes :

- Carnot pour les écoles Flammarion (ex « Grésilles ») et York,
- Champollion pour l'école Champollion,
- Clos de Pouilly, sans changement, pour Lamartine.

**Le Réseau de Réussite Scolaire** est dorénavant constitué par les huit écoles relevant de l'éducation prioritaire (4 maternelles et 4 élémentaires). Les 3 collèges (chacun recevant respectivement environ un tiers des élèves issus de l'EP) ne se situent pas dans le champ de l'éducation prioritaire mais entretiennent avec le Réseau de Réussite Scolaire des liens forts et continus.

#### Evolution de la population scolaire du QPV-RRS les Grésilles sur 3 ans

		MATERNELLE	ELEMENTAIRE	TOTAL
QPV-RRS Les grésilles	2008-2009	328	372	700
	2009-2011	364	383	747
	2010-2011	366	411	777

Source : Inspection d'Académie de Côte

#### Evolution de la population scolaire.

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain, les différentes opérations conduites ont amené à une diminution des effectifs scolaires. **Toutefois, depuis 3 ans la population scolaire est à nouveau en légère mais constante augmentation.**

#### MATERNELLES et ELEMENTAIRES RRS des Grésilles Effectifs 2010-2011

Réseau de Réussite Scolaire	NOM de l'établissement	Effectif	Nb de classes	Proportion d'élèves issus de la ZEP	Autres dispositifs	
Ecoles maternelles EP/ZUS	Champollion	104	5	100%		
	Flammarion	103	5			
	Lamartine	60	3			
	York	96	4			
	<b>Total maternelles</b>	<b>363</b>	<b>17</b>			
Ecoles élémentaires EP/ZUS	Champollion	81	5			
	Flammarion	99	5			Ecole d'application
	Lamartine	130	7			
	York	104	6			1 CLIN
	<b>Total élémentaires</b>	<b>414</b>	<b>23</b>			1 pôle CLIS

Source : inspection d'Académie de Côté d'Or

Dijon regroupe environ **9 700** enfants scolarisés en primaires à la rentrée 2010 dont 777 sur les Grésilles (8 %) : 363 en maternelle et 414 en élémentaire. Ce réseau, à taille humaine, comprend 8 écoles.

Actuellement, la référence indicative pour les écoles du RRS Dijon-Grésilles est de :

- 20 élèves par classe en élémentaire ;
- 25 élèves par classe en maternelle.

### ■ Acquis des élèves - Résultats aux évaluations nationales 2011

#### Résultats aux évaluations nationales 2011 - CE1

Médiane	FRANCAIS				MATHEMATIQUES			
	G.1	G.2	G.3	G.4	G.1	G.2	G.3	G.4
	-7,0				-3,0			
Répartition par quartiles	+10,0	+11,0	-3,0	-18,0	+12,0	+14,0	-1,0	-28,0

Source : inspection d'Académie de Côté d'Or

Au CE1, La surreprésentation des élèves du RRS dans les groupes 1 et 2 (acquis insuffisants et fragiles) est plus marquée tant en français (+ 10 et + 11 points) qu'en mathématiques (+12 et + 14).

Pour être significatifs, ce sont les écarts des acquis des élèves aux moyennes nationales qui seront précisés)

L'indicateur concerne les populations d'élèves scolarisés en classe de CE1 et de CM2 lors de l'année scolaire 2010/2011.

NB Répartition par quartiles :

Groupe 1 : élèves aux résultats insuffisants pour lesquels des aides spécifiques doivent être apportées dans les mois à venir ;

Groupe 2 : élèves aux résultats fragiles dont les acquis doivent être consolidés au cours des mois à venir.

Groupe 3 : élèves aux bons résultats dont les acquis seront à développer ;

Groupe 4 : élèves aux acquis très solides.

NB Répartition par quartiles :

Groupe 1 : élèves aux résultats insuffisants pour lesquels des aides spécifiques doivent être apportées dans les mois à venir ;

Groupe 2 : élèves aux résultats fragiles dont les acquis doivent être consolidés au cours des mois à venir.

Groupe 3 : élèves aux bons résultats dont les acquis seront à développer ;

Groupe 4 : élèves aux acquis très solides.

## Résultats aux évaluations nationales 2011 - CM2

	FRANCAIS				MATHÉMATIQUES			
Médiane	-5,0				-2,0			
Répartition par quartiles	G.1	G.2	G.3	G.4	G.1	G.2	G.3	G.4
	-3,7	+9,1	+5,2	-10,6	-2,2	+15,7	-4,2	-9,1

Source : inspection d'Académie de Côte d'Or

Les élèves du RRS « Dijon Les Grésilles » se situent globalement dans des tranches d'acquis fragiles à corrects : les élèves du RRS sont « sur représentés » dans les groupes 2 et 3 (en français : + 9.1/+5.2 – en mathématiques : +15.7). D'autre part, les élèves en grande difficulté sont présents mais de façon moins importante qu'au niveau national. Les élèves aux acquis solides sont en nette moins grande proportion dans le RRS « Dijon Les Grésilles ».

**Globalement, on constate un faible écart des acquis des élèves aux moyennes nationales compte tenu de la concentration des difficultés.**

## Parcours scolaire

En 2010/2011, 8,8 % d'élèves étaient en retard au Cycle 2. Un écart entre le taux d'élèves en retard dans le RRS et le taux académique (tous publics confondus) au cycle 2 (CP/CE1) est de + 2.3%.

En 2010/2011, 21,9 % d'élèves étaient en retard au Cycle 3. Un écart entre le taux d'élèves en retard dans le RRS et le taux académique (tous publics confondus) au cycle 3 (CE2/CM1/ CM2) est de + 5%.

## Flux des dérogations entrantes et sortantes

### Flux des dérogations entrantes et sortantes 2010-2011 en maternelle

Ecoles maternelles publiques	Total élèves scolarisés par école	Nombre de dérogations entrantes par école	Nombre de dérogations sortantes par secteur
Camille Flammarion	100	20	41
Champollion	111	10	16
Lamartine	63	9	30
York	91	36	19

Source : Ville de Dijon

### Flux des dérogations entrantes et sortantes 2010-2011 en primaire

Ecoles maternelles publiques	Total élèves scolarisés par école	Nombre de dérogations entrantes par école	Nombre de dérogations sortantes par secteur
Camille Flammarion	93	17	49
Champollion	127	27	26
Lamartine	114	22	40
York	96	37	28

Source : Ville de Dijon

## Evolution de l'encadrement pédagogique des élèves

### Nombre d'élèves par professeur des écoles

	Maternelle	Elémentaire	Total
2009/2010	20,5	17,7	18,9
2010-2011	20,2	16,6	18,2

Source : inspection d'Académie de Côte d'Or

Au titre de l'encadrement pédagogique des élèves on constate :

- Le taux d'encadrement global est de **19 élèves par Professeur des écoles** (maternelles et élémentaires confondus) ;

- 1 des 4 postes surnuméraires est attribué toute l'année au cycle 2 : Prévention de l'illettrisme ;

- 2 enseignants du RASED sont « sédentarisés » sur les 4 groupes scolaires.

- La référence actuellement en cours permet de travailler dans des conditions satisfaisantes compte tenu de la grande difficulté des publics scolaires. (74% des élèves ont un responsable de famille de PCS dite « défavorisée ») ;

- Le remplacement des enseignants du premier degré se fait de manière prioritaire, compte tenu du caractère très sensible des écoles. A ce jour, le nombre de journées non remplacées s'élève à 13 journées de septembre à avril.

## ■ Encadrement vie scolaire

Le poste surnuméraire « Décharge éducative » permet de compléter la décharge de tous les directeurs d'école afin qu'ils puissent jouer un rôle régulier et identifié d'encadrement de vie scolaire, en prévention et en gestion des situations conflictuelles, en lien et avec le recours de la secrétaire de réseau.

## ■ Service de suivi médical garanti aux élèves

Suivi médical 2010-2011	
Taux d'occupation des postes d'assistante sociale et d'infirmière scolaire	100 %
Taux de couverture des besoins en médecine scolaire en référence à la circulaire précitée du 1er décembre 2003	100 %

Source : Inspection académique

Les médecins de l'Education nationale répondent de manière diligente aux différentes demandes faites.

Une école maternelle (C.Flammarion) participe actuellement à une enquête sur les pratiques alimentaires des enfants.

Une aide aux enfants « en fragilités » est proposée dans le cadre du volet « accompagnement aux soins » du PRE.

Le poste surnuméraire « Décharge éducative » permet aux directeurs, de faire le lien avec l'ensemble des services médico-socio-éducatifs et de rencontrer les familles.

La secrétaire du RRS est également largement sollicitée sur ce volet (aide aux directeurs, participation aux instances partenariales socio-éducatives du quartier, à l'équipe de Réussite Educative ...).

## ■ Pratiques pédagogiques innovantes

On note :

- 1 poste surnuméraire est dévolu au dispositif « Prévention de l'illettrisme » qui permet de travailler de manière accentuée sur les cohortes de C.2 (GS à CE1) à raison d'une à 2 séances hebdomadaires : maîtrise du langage oral, apprentissage de la langue écrite, aide à la production d'écrit ;

- L'axe 1 du projet de RRS « Assurer la réussite scolaire des élèves socialement défavorisés » développe des actions de type: semaine de la langue française, défi-lecture, défi-maths, prêt de livre avec lecture par un adulte hors-école, etc...

- Une réflexion collective des 4 écoles du RRS sur les sanctions positives, la cohérence éducative dans les équipes et le couple droits/ devoirs ;

- Les écoles élémentaires du RRS sont inscrites à compter de la rentrée 2011 dans le dispositif ROLL (Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture). Il peut être envisagé un accompagnement de ces équipes par des PEMF .

- Le Groupe scolaire Champollion est inscrit dans un projet en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure intitulé « Développement de la culture scientifique et égalité des chances ».

## ■ Stabilité des enseignants dans les établissements identifiés

Les équipes des écoles du RRS sont très stables. Il semble que la taille humaine de ce RRS ainsi que la lisibilité des moyens supplémentaires et de leur utilisation favorisent cette stabilité.

Il est probable que la disponibilité des directeurs lors de leur décharge éducative, la présence régulière de la secrétaire du RRS dans chaque école, la prise en charge immédiate des conflits par l'IEN et la secrétaire RRS participent également au sentiment de sécurité professionnelle des équipes.

Enfin la qualité du maillage partenarial permet une répartition claire et complémentaire des champs de responsabilité de chacun, favorisant ainsi le centrage des enseignants sur les apprentissages scolaires.

Pour les écoles du RRS, la secrétaire du RRS organise pour les nouveaux arrivants des réunions pour présenter le RRS, son projet, les partenaires.

## ■ Ouvertures des établissements, accueil des parents

Pour l'inspection d'académie, ce domaine correspond à l'objectif 3 de l'axe 1 du projet de réseau : « Associer les parents d'élèves à la réussite de leurs enfants ». Des actions régulières et personnalisées sont mises en place dans chaque école :

- le poste surnuméraire « Décharge éducative » est en partie affecté à cette mission ;

- les directeurs sont attentifs à recevoir autant que de besoin les familles afin de valoriser les réussites et accompagner élèves et familles fragiles ;

- il a été créé le dispositif –passerelle inscrit dans le projet du RRS pour les enfants de 2 ans, en lien avec la structure multi-accueil du Centre social ;

- des rencontres sont organisées chaque trimestre entre les personnels « petite enfance » et les enseignantes des maternelles du quartier. Les modalités d'inscription et de découverte de l'école maternelle sont adaptées dans chaque établissement et font l'objet de visites avec les parents.

## Les dispositifs d'accompagnement à la scolarité

On observe :

- les écoles du RRS bénéficient depuis 1982 d'un dispositif conforme à la charte de l'accompagnement à la scolarité, intitulé « Havres d'enfants ». Ses objectifs, activités, publics et intervenants sont identiques à ceux de l'accompagnement éducatif. La convention tripartite Mairie/Education nationale EP/ADPEP 21 est un exemple fort du partenariat du RRS avec le tissu local ;
- un poste surnuméraire permet aux directeurs élémentaires d'assurer l'organisation et la cohérence du dispositif périscolaire (cf objectif 4 de l'axe 1 du projet de réseau) ;
- tous les volets de l'accompagnement éducatif sont sollicités. Les crédits associations et les HSE permettent d'offrir aux élèves des activités culturelles et artistiques.

Dans ce cadre, les comités de pilotage et de gestion partenariales des Havres, ainsi que les réunions CLAS du quartier ZUS permettent d'ajuster régulièrement les moyens (crédits ACSé, crédits Education nationale, Moyens ADPEP 21) aux besoins des élèves et d'articuler les différents dispositifs (aide personnalisée, aide PRE en soutien à domicile et accompagnement éducatif). Dans ce contexte, l'Education nationale met un poste pour faciliter cette organisation et assurer la continuité temps scolaire/ temps périscolaire, dans le cadre du projet d'école.

**Globalement, le quartier des Grésilles bénéficie de l'ensemble des dispositifs de droit commun et spécifiques en matière d'accompagnement à la scolarité :**

**Le PPRE :** Programme Personnalisé de Réussite Educative.

Ce programme est particulièrement destiné aux élèves en grande difficulté scolaire pour lesquels ils convient de mettre en place des réponses diverses et coordonnées dans et/ou hors l'école. L'écart entre le taux d'élèves ayant bénéficié d'un PPRE dans le QPV - RRS « Les Grésilles » et dans l'académie est de + 1% (année scolaire 2010/2011).

**L'APE :** Aide Personnalisée aux Elèves.

Cette aide est proposée aux élèves en difficulté passagère. Elle se met en place de manière souple.

L'écart entre le taux d'élèves ayant bénéficié d'une APE dans le « QPV – RRS « les Grésilles » et le taux d'élèves dans l'académie (tous publics confondus) est de + 11%. L'APE est un dispositif largement sollicité dans le RRS pour une aide passagère aux élèves en difficulté.

**Le CLAS :** Contrat Local d'accompagnement à la scolarité.

Le CLAS s'adresse aux élèves de l'enseignement des premier et second degrés qui ne bénéficient pas des conditions optimales de réussite scolaire et en particulier à ceux qui se trouvent socialement défavorisés. Il concerne l'ensemble du territoire national et en priorité les zones urbaines sensibles et les ZEP, zones habituelles d'implantation forte de population d'origine étrangère et familles présentant des difficultés sociales diversifiées.

**Le PRE :** Programme de réussite éducative.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux. Dans ce cadre, depuis 2006, dans le cadre d'un accompagnement global, l'accompagnement à la scolarité est un des axes d'intervention majeur développé par la ville de Dijon avec un suivi individualisé des jeunes et leur famille, notamment à domicile.

**L'accompagnement éducatif.**

Ce dispositif s'adresse aux élèves volontaires du CP au CM2 pour les écoles situées en éducation prioritaire et à tous les élèves volontaires de collège avec une priorité accordée aux élèves de 6ème.

D'une durée indicative de deux heures par jour, il est proposé quatre jours par semaine, tout au long de l'année, de préférence en fin de journée, après la classe. Il offre trois domaines d'activité : L'aide aux devoirs et aux leçons, la pratique sportive, la pratique artistique et culturelle.

### DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE du quartier des Grésilles - nombre de jeunes pris en charge

	Accompagnement éducatif	CLAS	PRE
2009-2010	NR	305	201
2010-2011	227	263	237

Source : Inspection académique, DDCS, CAF21

## Restauration scolaire

Eléments de la restauration municipale pour le CUCS des Grésilles - Année scolaire 2010-2011

Ecoles maternelles publiques		Nbre d'enfants scolarisés	Nbre d'enfants inscrits au RS	Nbre de rationnaires /jour	Ratio inscrits RS/scolarisés	Ratio rationnaires/scolarisés	Prix moyen payé par les familles en sept 2009	Prix moyen payé par les familles en sept 2010 (mise en place du taux d'effort)	Incidence passage au taux d'efforts
Champollion	élémentaire	80	42	31	53%	39%	2,67	1,54	-42,05%
	maternelle	105	55	27	52%	26%	2,32	1,8	-22,66%
Flammarion	élémentaire	102	52	38	51%	37%	2,45	2,01	-17,72%
	maternelle	103	70	51	68%	50%	2,55	1,96	-23,23%
York	élémentaire	98	92	73	94%	74%	2,93	2,37	-19,07%
	maternelle	95	61	49	64%	52%	2,8	2,5	-10,66%

Source : Ville de Dijon

Suite à la mise en place en 2010 du taux d'effort par la ville de Dijon, les familles du quartier des Grésilles connaissent entre 10 à 40 % de baisse du prix moyen payé du repas pour leur enfant.

### ACCUEIL DES ENFANTS sur le quartier des Grésilles

Structure/dispositif	2010-2011
Nombre de place en crèches	115
Nombre d'enfants accueillis en crèches	310
Nombre de place en accueil de loisirs	180
Nombre d'enfants en accueil de loisirs	564
Nombre d'enfants accueillis sur le "Temps passerelle"	24
Nombre d'assistante maternelle (ATSEM)	12

Source : Ville de Dijon et Inspection académique

## Forces-faiblesses du territoire

### FORCES

- Un faible écart des acquis des élèves aux moyennes nationales compte tenu de la concentration des difficultés ;
- Une grande stabilité des équipes pédagogiques (sur 3 ans, 20% des enseignants ont fait l'objet d'une mutation mais en grande partie par suite d'ouvertures de postes et de départs en retraite) ;
- Un pilotage de proximité : réunions régulières de suivi concernant :
  - les élèves en difficulté (directeur/RASED) ;
  - les actions du projet de réseau (Coordonnatrice/Directeurs/enseignants) ;
  - les structures éducatives périscolaires (Coordonnatrice/Directeurs/partenaires) ;
  - le suivi de la politique ZEP (Coordonnatrice/ IEN/directeurs).
- Un réseau à taille humaine : 8 écoles, environ 800 élèves ;
- La scolarité en secondaire : avec des élèves du RRS inscrits dans 3 collèges socialement mixtes ;
- Des relations constructives du lien Ecoles/Familles : bonne participation des familles aux élections aux conseils d'écoles, présence respectueuse dans les écoles, ...
- Des partenariats éducatifs solides et réactifs ;
- Des partenariats culturels d'excellence (Conservatoire à Rayonnement Régional, compagnies artistiques, ...) ;
- L'ensemble des dispositifs d'accompagnement sont à la scolarité mis en oeuvre sur le quartier de manière concertée ;
- La Ville de Dijon engage une démarche partenariale et structurante au titre de la définition de son Projet Éducatif Global (PEG) avec la mise en oeuvre conjointe d'un système de suivi de ce dispositif ;
- L'accès à la restauration scolaire est facilitée par la mise en place du taux d'effort en 2010 par la ville de Dijon.

### FAIBLESSES

- Une diminution de la population des moins de 20 ans comme sur l'ensemble de la ville de Dijon ;
- L'accueil des enfants de 2 ans et de leurs familles vers la maternelle n'est pas développé ;
- L'articulation entre le scolaire et le périscolaire en particulier sur l'aide au travail personnel de l'élève est à construire ;
- Les actions complémentaires Education nationale/Services sociaux sont à articuler, de manière cohérente et constructive, dans le respect des champs de compétences de chacun et de la confidentialité partagée ;
- L'analyse des résultats scolaires des collégiens et leur orientation après la 3ème mériterait d'être davantage partagée avec les partenaires.
- L'analyse du parcours scolaire et éducatif des jeunes en difficulté n'est pas engagée et ne permet pas de connaître l'impact des dispositifs d'aide spécifiques mis en place ;
- Les moyens « Education nationale » et l'impact du RRS sur le QPV « Les Grésilles » dans le programme 3 du CUCS « Grand Dijon » : « Promouvoir l'éducation et l'égalité des chances » ne sont pas pris en compte ;
- L'adaptation des modes de garde compte tenu du nombre important de familles monoparentales et/ou sans emploi est peu identifiée ;

### OPPORTUNITES

- Présence de dispositifs d'aide et de soutien à la réussite des élèves de droit commun (APE, PPRE, ...) et spécifiques au RRS (RASED « sédentarisé », postes spécifiques prévention de l'illettrisme, accompagnement éducatif, « Havres », PRE, ...). Mais qui seront à optimiser.

### MENACES

- Pour engager une démarche partenariale et structurante au titre de la définition du Projet Éducatif Global (PEG) de la ville de Dijon, il conviendra de disposer de l'ensemble des données statistiques permettant la réalisation d'un suivi des parcours scolaires et éducatifs des jeunes jusqu'à l'emploi. L'objectif sera bien de repérer les faiblesses des réponses apportées sur notre territoire, notamment en matière d'échecs scolaires, d'accès aux soins, d'accès aux loisirs et à la culture. Cette fonction d'observation de suivi devra travailler sur le volet des territoires de référence pour qu'une comparaison puisse être opérée entre le quartier Politique de la ville, la ville de Dijon, l'agglomération et le département. Sans cela l'analyse et les préconisations s'avèreront difficiles à opérer.

## Les faits de délinquance

### ■ Comparatif délinquance Quartier des Grésilles et CSP Dijon

Les faits de délinquance en 2010

	Quartier Les Grésilles		Circonscription de Sécurité Publique Dijon		Ecart /1000	Ville de Dijon		Ecart /1000
	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	Nombre de faits	Faits/1000 habitants		Nombre de faits	Faits/1000 habitants	
Délinquance générale	480	55,78	12 152	60,34	4,56	8 882	57,17	1,39
Délinquance de voie publique	284	33	5 733	28,47	4,53	4 378	28,18	4,82

Source : DDSP 2010

**Le bilan, pour l'année 2010, est de 480 faits de délinquance générale relevés sur les Grésilles soit 3,95% de la délinquance générale constatée sur la circonscription de Dijon (12 152).** Pour l'indice de performance des services (agrégat qui sert à mesurer la délinquance de voie publique), le total est de 284 faits contre 5 733 sur Dijon soit 4,95% du total.

**Etant donné la population du quartier des Grésilles, il existe par rapport à Dijon, une dichotomie.**

En effet, on obtient :

- un taux de délinquance générale inférieur (55,78 pour mille habitants contre 53,42 pour mille pour l'ensemble de la circonscription de Dijon) soit un écart positif de 4,56 ;

- par contre pour la délinquance de voie publique, le taux sur les Grésilles est de 33 pour mille contre 28,47 sur la CSP, l'écart est de 4,53 faits pour mille.

### ■ Comparatif par type d'infractions

Les faits de délinquance détaillés en 2010

	Quartier les Grésilles		Circonscription de Sécurité Publique Dijon		Ecart /1000
	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	
Vols à Main Armée	0	0	4	0,02	0,02
Vols avec Violences	19	2,2	302	1,5	0,7
Cambriolages	28	3,25	892	4,43	1,18
Vols à la Tire	4	0,46	164	0,81	0,35
Vols Véhicule Auto	9	1,05	321	1,59	0,54
Vols 2 roues	21	2,44	321	1,59	0,85
Vols à la Roulotte	40	4,65	670	3,33	1,32
Vols Accessoire de Véhicule	17	1,97	360	1,78	0,19
Incendies	45	5,23	220	1,09	4,14
Dégradations	101	11,74	2 136	10,58	1,16

Source : DDSP 2010

**Pratiquement dans toutes les rubriques, on obtient un taux de délinquance pour mille habitants dans le quartier des Grésilles supérieur à celui du reste de la population.** Seules font exception quatre série d'infractions: les vols à main armée (aucun au Grésilles), les cambriolages, les vols à la tire, les vols de véhicules automobiles.

A noter :

- L'écart est particulièrement important pour les vols à la tire puisque seuls 4 faits sont recensés sur le secteur des Grésilles contre 164 sur la CSP soit un écart de 0,35 faits pour mille habitants ;

- Les cambriolages sont également moins fréquents avec un écart de 1,18 faits pour mille habitants. Ainsi, les cambriolages sont en quatrième position sur les Grésilles et en troisième sur la circonscription de Dijon ;

- les incendies sont en troisième position sur le quartier des Grésilles derrière les dégradations et les vols à la roulotte ou accessoires de véhicules automobiles (ces deux catégories ont été regroupées en une seule). Sur le reste de la circonscription, les incendies figurent en huitième position.

Pour les autres infractions, elles sont plus fréquentes sur le quartier des Grésilles que sur le reste de l'agglomération avec des taux de délinquance pour mille habitants plus élevés.

**L'écart le plus important concerne :**

- **les incendies** avec 4,14 faits supplémentaires pour mille habitants, représentant 16,98% des faits d'incendies relevés sur la CSP ;

- En deuxième position, figurent **les vols à la roulotte** avec un écart de 1,32 fait supplémentaire pour mille habitants ;

- en troisième place **les dégradations** avec 1,16 fait supplémentaire pour mille habitants.

Le découpage de la Politique de la Ville ne correspond pas totalement à la sectorisation du Grand Dijon opérée par la Direction Départementale de la Sécurité Publique de Côte d'Or. En effet, l'unité de découpage du périmètre de compétences de la circonscription de sécurité publique du Grand Dijon est le secteur. Ainsi, le Quartier des Grésilles défini par la Politique de la Ville correspond approximativement aux secteurs 112 (Grésilles) et 113 (Boudronnée) de la CSP de Dijon. La statistique des crimes et délits commis sur le Quartier des Grésilles (Politique de la Ville) prendra donc en compte les faits de délinquance sur les secteurs 112 et 113 est de 8 604 habitants soit 4,27% de la population de la circonscription.

L'état des lieux a été élaboré à partir des données chiffrées 2010 de l'Etat 4001 de la Police Nationale qui comprend 107 rubriques. Cependant, seuls 28 index ont été retenus pour rester compatible avec l'année 2005, année de démarrage du dispositif ZUS.

#### Attention

La limite de l'analyse des données concerne l'absence d'éléments sur le lieu de résidence des auteurs d'acte de délinquance.

## Les faits de délinquance

### Faits constatés au titre des transports en commun

Faits constatés au titre des transports urbains 2009-2010

	Quartier les Grésilles		Evolution 2009-2010		Part du quartier en 2010 en %*	Ecart /1000**
	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	Nbre	%		
Altercations	11	1,28	+6	+120,0	-	-
Dégradations	19	2,21	+4	+26,7	-	-
Violences - insultes	10	1,16	+5	+100,0	-	-
Vols	1	0,12	-1	-50,0	-	-
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>4,77</b>	<b>+14</b>	<b>+51,9</b>	<b>10,6</b>	<b>2,8</b>

\*Parmi le total de fait sur la CSPD

Source : DIVIA 2010

\*\*Avec la CSPD

L'analyse générale fait apparaître :

- 41 délits recensés en 2010 dans les transports en commun traversant le quartier dont 19 faits de dégradations et 10 faits de violence ;
- des caillassages de bus peuvent intervenir rue de Castelnaud ou avenue Champollion en soirée.

### Faits constatés au niveau des lycées et établissements scolaires

On constate :

- 25 délits ont été recensés sur les deux établissements scolaires du quartier, le collège Champollion et le lycée Gustave Eiffel, ce dernier concentrant pratiquement la majorité des faits rencontrés ;
- Par ordre d'importance décroissante ont été constatés 7 faits de vols à l'encontre des élèves du lycée et 2 au détriment d'enseignants, 4 faits d'outrage à personne dépositaire de l'autorité et 3 ports d'arme prohibés dont 2 pour le lycée Eiffel.

### Faits constatés au niveau du dispositif des Correspondants de Nuit

Faits constatés au niveau des Correspondants de Nuits 2009-2010

	Quartier les Grésilles		Evolution 2009-2010		Part du quartier en 2010 en %*	Ecart /1000**
	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	Nbre	%		
Nuisances sonores	12	1,39	-9	-42,9	-	-
Violences et insultes	13	1,51	-11	-45,8	-	-
Dégradations	18	2,09	+3	+20,0	-	-
Occupations de parties communes	6	0,70	+2	+50,0	-	-
Altercations	7	0,81	+2	+40,0	-	-
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>6,50</b>	<b>-13</b>	<b>-18,8</b>	<b>24,2</b>	<b>5,4</b>

\*Parmi le total de fait sur la CSPD

Source : Correspondants de Nuit 2010

\*\*Avec la CSPD

Les Correspondants de Nuits rapportent de manière globale sur le quartier des Grésilles :

- 56 délits recensés en 2010 (soit une baisse de 19% par rapport à 2009), dont 18 dégradations, 12 nuisances sonores et 13 faits de violences.
- Les faits constatés représentent 1/4 des faits relevés sur l'ensemble de la CSPD.

### L'activité du service des médiateurs sur les Grésilles

Activité de l'équipe du quartier des Grésilles du service des médiateurs

	Quartier les Grésilles		Evolution 2009-2010	
	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	Nbre	%
Dialogue	160	18,60	-70	-30,4
Information - orientation	362	42,07	-415	-53,4
Accompagnement	104	12,09	-18	-14,8
Prévention et gestion de conflit	161	18,71	+78	+94,0
Rencontre partenaire	409	47,54	-179	-30,4
Visite structure	48	5,58	-127	-72,6
Action	14	1,63	-69	-83,1
<b>Total</b>	<b>1258</b>	<b>146,21</b>	<b>-800</b>	<b>-38,9</b>

Source : Ville de Dijon-Pôle Vie des Quartiers 2010

L'équipe des Grésilles du service des médiateurs présente 1258 faits concernant leurs champs d'intervention. On note à ce propos :

- un taux de 146 faits pour 1000 habitants sur le quartier.
- Une diminution relativement importante entre 2009 et 2010 : - 800 faits.

### Les faits de délinquance

#### ■ *Les interventions de Police dans le quartier*

Les interventions de Police sur le quartier recensées par l'état synthétique de la main courante, permettent de différencier nettement le secteur 112 du secteur 113:

Ainsi, on observe :

- **475 interventions de police sur le secteur 112** (26,5% pour des crimes et délits, 20,8% pour des nuisances et troubles de l'ordre public, 13,9% pour incendies, 13,89% pour appels fantaisistes) **soit une moyenne journalière de 1,3** ;
- **139 sur le secteur 113** (28,06% pour des nuisances, 18,71% pour des différents, 15,83% pour des crimes et délits, 15,11% pour des appels fantaisistes) nettement moins problématique avec **une moyenne de 0,4 interventions quotidiennes**.

Le secteur 112 est notamment traversé par **l'avenue Champollion** qui le découpe en deux parties. Sur ce secteur les rues les plus problématiques sont les rues **Castelnau, Benigne Joly** et avenue des Martyrs de la Résistance avec son centre commercial. Sur le secteur 113, seule la **rue d'York** attire l'attention.

## 4. PREVENTION DE LA DELINQUANCE

### Forces-faiblesses du territoire

#### FORCES

- Un taux de délinquance générale inférieure à celui de la circonscription de sécurité publique.
- Les cambriolages et les vols de véhicules automobiles sont moins développés que dans le reste de l'agglomération ;
- Implantation locale d'un poste de Police avec des policiers insérés dans le quartier et bons connaisseurs de la situation locale tant sur le plan humain que topographique ;
- Diagnostic de sécurité des établissements scolaires du quartier réalisé avec le concours de la police nationale ;
- Des actions régulières de sécurisation sont organisées concernant les visites de parties communes d'immeubles ou des opérations de contrôles d'identités et de débit de boissons sur réquisitions du Procureur de la République.

#### OPPORTUNITES

- Un poste de Police installé au milieu du quartier qui comprend une quinzaine de fonctionnaires sous l'autorité d'un gradé chef de secteur, également correspondant scolaire ;
- Le poste de Police s'articule entre un *pool* judiciaire (plaintes et enquêtes simples) et une équipe de patrouille chargée de mission de sécurisation pédestre ou en véhicules sur le secteur. Le poste de police de secteur est notamment en charge des enquêtes de voisinages suite à pétition, réponses aux doléances, actions de communication avec les partenaires locaux ou actions ciblées de sécurisation telles que visites de caves. Il participe également aux opérations Tranquillité vacances et anti-vols à main armée de fin d'année ;
- Une équipe de médiateurs de jour mobilisée sur le quartier et intervention du service des Correspondants de Nuit ;
- Une instance de coordination et de pilotage locale : CLSPD.

#### FAIBLESSES

- Un écart de délinquance au désavantage des Grésilles pour la délinquance de voie publique ;
- Les incendies, les vols à la roulotte et les dégradations sont les catégories d'infractions où l'écart est le plus important. Il est également important pour les vols de deux roues ;
- Une augmentation des incidents signalés par DIVIA

#### MENACES

- Une évolution à venir de la population au regard des produits logements livrés dans le cadre du PRU. A cet égard, le niveau de «tolérance» des nouveaux habitants ne sera pas aussi «favorable» que celui des personnes résidant sur le quartier. La mesure du sentiment d'insécurité sera particulièrement à surveiller

# **Synthèse des engagements des partenaires sur la période 2011-2014**

# Emploi, insertion, développement économique

MOBILISATION DU DROIT COMMUN SUR LA PERIODE 2011 - 2014							
Enjeux	Objectifs	Mesures à mobiliser	Pilote	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Meux mobiliser les publics les plus éloignés des dispositifs favorisant le retour à l'emploi, notamment les jeunes	Renforcer les partenariats avec les structures de droit commun de proximité hors champ de l'emploi	Organisation d'une coordination interpartenaire (Pôle emploi, MDEF, Mission Locale, prévention spécialisée, ville de Dijon)	Ville de Dijon	Année de préfiguration	Année de lancement	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
	Suivre les indicateurs de contexte sur l'emploi sur le quartier	Observatoire Politique de la Ville	Grand Dijon-MDEF	Suivi annuel des indicateurs	Suivi annuel des indicateurs	Suivi annuel des indicateurs	Suivi annuel des indicateurs
	Suivre l'état de mobilisation des dispositifs	Animation d'une fonction d'observation en continu des dispositifs	Grand Dijon-MDEF	Année de lancement	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
Faire diminuer le taux de chômage des jeunes	Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation	Plate forme dynamique d'accès à l'emploi	MDEF	Année de lancement	Animation du dispositif avec demande de participation du Conseil Régional	Animation du dispositif	Animation du dispositif
		Clauses d'insertion	MDEF	Elargissement aux travaux hors ANRU des bailleurs et des marchés Etat	Développement attendu de l'élargissement des clauses d'insertion bailleurs hors ANRU et celles relevant des marchés état	Animation du dispositif	Fin des clauses d'insertion du tramway
		Recrutement en nombre	Pôle Emploi, MDEF, Dijon Développement	Animation d'opérations de recrutement en nombre avec positionnement de public du quartier	Animation d'opérations de recrutement en nombre avec positionnement de public du quartier	Animation d'opérations de recrutement en nombre avec positionnement de public du quartier	Animation d'opérations de recrutement en nombre avec positionnement de public du quartier
		Favoriser la mobilisation de l'IAE auprès des publics du quartier des Grésilles	Unité Territoriale de la DIRECCTE	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Mobilisation renforcée des contrats aidés (CAE-CUI) auprès des publics du quartier des Grésilles	Unité Territoriale de la DIRECCTE	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Organisation de permanences interim sur le point relais MDEF	Pôle emploi, MDEF, ville de Dijon	Année de préfiguration	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Délocalisation de prestations Pôle emploi sur le point relais MDEF	Pôle Emploi	Mise en oeuvre au regard de l'analyse des besoins	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Contrat d'autonomie	DIRECCTE	Négocier sa mobilisation	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Prestations Pôle Emploi pour les jeunes (notamment STR)	Pôle Emploi	Analyse des mesures mobilisées	Réunions d'information sur les mesures auprès des publics	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Permis de conduire	Pôle Emploi, Ville de Dijon, Conseil Régional	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
Renforcer l'accompagnement du public jeune	Renforcer le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi	CIVIS-fléchage renforcé	Mission Locale	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Ecole de la 2ème chance	Ligue de l'enseignement / AFPA	Année de lancement	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		EPIDE-prescription renforcée	EPIDE 71 et 52	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
Assurer une meilleure diffusion de l'information sur les dispositifs emploi	Renforcer le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi	Fléchage du dispositif « compétences clés »	Préfecture de Côte d'Or	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Parrainage	DIRECCTE-UT 21	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Organisation de job dating	Préfecture de Côte d'Or	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
Assurer une meilleure diffusion de l'information sur les dispositifs emploi	Renforcer le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi	Renforcement du suivi de l'accompagnement des demandeurs d'emploi	Pôle emploi/MDEF	2 job dating secteur	Organisation de deux job dating secteur et d'un généraliste centré sur les publics	Organisation de deux job dating secteur et d'un généraliste centré sur les publics	Organisation de deux job dating secteur et d'un généraliste centré sur les publics
		Animation de réunions trimestrielles sur les dispositifs emploi, insertion et formation	Pôle Emploi	ETUDE DE LA REVISION DU SUIVI individualisé des publics (entretiens, mesures et sorties positives) au niveau des informations.	Mise en oeuvre avec appui technique à étudier avec le soutien u Grand Dijon	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Information et animation d'ateliers sur la création d'activités et d'entreprises : Pôle emploi, ADIE, l'ENVOL, Pôle d'Economie Solidaire, ...	Ville de Dijon	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			MDEF, Grand Dijon, Pôle Emploi	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre

## ■ Suivi des demandeurs d'emploi

Organisation du suivi de l'accompagnement des demandeurs d'emploi	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Grand Dijon
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>	Pôle Emploi PLIE Mission Locale
<b>Contexte</b>	<p>Sur la base du travail conduit par l'Unité Territoriale de la DIRECCTE, Pôle Emploi et le Grand Dijon sur le reconversionnement de la Maison de l'Emploi et de la formation du bassin dijonnais pour la période 2011-2014, il a été défini un nouveau cadre d'intervention relatif à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi sur l'agglomération, notamment sur le quartier des Grésilles. Ainsi, le point relais MDEF est en charge de l'aspect accueil, information et orientation vers Pôle Emploi et son agence de rattachement basée à proximité sur le quartier de la Toison d'Or.</p> <p>Après un semestre de mise en place en 2011, il apparaît des points d'amélioration nécessaires dans la délivrance de l'offre de service au public, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir une vision précise de la venue effective des demandeurs d'emploi à Pôle Emploi orientés par le point relais ;</li> <li>- un manque d'éléments sur les publics qui fréquentent le point relais et la saisie des informations dans les systèmes informatiques de PE.</li> <li>- un manque d'information sur les prestations et services rendus aux demandeurs d'emploi au sein de l'agence Pôle Emploi ;</li> <li>- pouvoir effectuer des préconisations sur d'éventuelles adaptations de l'offre de services des partenaires locaux et notamment de Pôle Emploi.</li> </ul> <p>Dans le cadre d'une analyse partagée à l'échelle de l'agglomération et tout particulièrement sur le quartier des Grésilles, il est proposé de <b>mettre en place une démarche expérimentale</b> visant à être dupliquée sur le territoire communautaire.</p>
<b>Projet</b>	<p>Afin d'améliorer le suivi et le renseignement des offres de services délivrées aux demandeurs d'emploi, il est proposé d'avoir recours à un prestataire extérieur afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire une analyse critique de l'organisation de la gestion de l'information sur le suivi des demandeurs d'emploi au sein du point relais MDEF et de l'agence Pôle Emploi Toison d'Or ;</li> <li>- travailler sur la mise en place de procédures et d'outils informatiques de suivis adaptés ;</li> <li>- conduire une assistance technique durant la phase de test ;</li> <li>- effectuer des préconisations pour la duplication de la démarche à l'échelle de l'agglomération.</li> </ul>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les articulations entre le point relais MDEF des Grésilles et l'agence Pôle Emploi de rattachement ;</li> <li>- Améliorer l'information sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi ;</li> <li>- Identifier les améliorations à apporter aux prestations et services rendus et proposés aux demandeurs d'emploi.</li> </ul>
<b>Localisation du projet</b>	Quartier des Grésilles – Ville de Dijon
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôle Emploi ;</li> <li>- Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais (MDEF) ;</li> <li>- Mission Locale ;</li> <li>- Grand Dijon ;</li> <li>- Ville de Dijon ;</li> <li>- Unité Territoriale de la DIRECCTE ;</li> <li>- Direction Départementale de la Cohésion Sociale par l'intermédiaire du Délégué de la Préfète du quartier des Grésilles.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les partenaires du service public pour l'Emploi ;</li> <li>- Les demandeurs d'emploi du quartier des Grésilles.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la visibilité des prestations et services ;</li> <li>- Préconisation sur l'évolution de l'offre de services des partenaires du service public pour l'emploi local (SPEL).</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	Opérationnalité du dispositif de suivi en date du 30 juin 2012
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin 2011 : préfiguration avec écriture du cadre d'intervention du prestataire ;</li> <li>- Premier semestre 2012 : Mise en oeuvre sous la forme d'un test ;</li> <li>- Second semestre 2012 : Opérationnalisation du suivi des demandeurs d'emploi ;</li> <li>- Premier semestre 2013 : Bilan et étude sur la duplication sur d'autres quartiers prioritaires de la Ville de Dijon et de l'agglomération.</li> </ul>
<b>Budget</b>	<p><b>Coût global : 12 000 €</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ACSé : 9 600 € ;</li> <li>- Grand Dijon : 2 400 €.</li> </ul>

## l'Interim

Mise en relation des publics avec l'intérim	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Ville de Dijon
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>	Pôle Emploi Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais (MDEF)
<b>Contexte</b>	<p>Sur la base du travail conduit par l'Unité Territoriale de la DIRECCTE, Pôle Emploi et le Grand Dijon sur le reconventionnement de la Maison de l'Emploi et de la formation du bassin dijonnais pour la période 2011-2014, il a été défini un nouveau cadre d'intervention relatif à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi sur l'agglomération, notamment sur le quartier des Grésilles. Ainsi, le point relais MDEF est en charge de l'aspect accueil, information et orientation vers Pôle Emploi et son agence de rattachement basée à proximité sur le quartier de la Toison d'Or.</p> <p>Après un semestre de mise en place en 2011, il apparaît nécessaire d'améliorer un certain nombre d'aspects dans la délivrance de l'offre de service au public, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vaincre une défiance d'une partie du public en direction des structures de droit commun ;</li> <li>- répondre en partie aux attentes en terme d'accès à l'emploi et notamment via l'intérim ;</li> <li>- pallier à l'absence d'agences intérim (hors ETTI) sur le quartier des Grésilles.</li> </ul> <p>Dans le cadre d'une analyse partagée à l'échelle de l'agglomération et tout particulièrement sur le quartier des Grésilles, il est proposé de <b>mettre en place une démarche expérimentale</b> visant à favoriser la mise en relation des publics du quartier avec le monde de l'intérim.</p>
<b>Projet</b>	<p>En liaison avec l'offre de service de droit commun de Pôle Emploi, il est convenu au sein du point relais des Grésilles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'organisation de permanences d'agence intérim ;</li> <li>- l'animation de mini job dating avec l'appui d'agences intérim.</li> </ul> <p>La mobilisation des agences intérim sera organisée en étroite collaboration avec l'agence Pôle emploi de Dijon-Centre.</p> <p>Le principe est</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur trois mois de tester une formule avec organisation de « job dating interim » une fois par mois ;</li> <li>- en fonction du bilan de développer le principe tous les 15 jours, voir une fois par semaine.</li> </ul> <p>Dans ce cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les publics non retenus par les agences intérim seront repositionnés sur les dispositifs locaux d'insertion, de formation et d'emploi ;</li> <li>- l'ensemble des publics suivis dans le cadre des dispositifs emploi, insertion et notamment le PLIE pourront être préparés pour être positionnés sur les agences intérim lors des mini job dating.</li> </ul>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la venue des demandeurs d'emploi des Grésilles sur le point relais MDEF ;</li> <li>- Favoriser la mise en relation entre demandeurs d'emploi et agence d'intérim.</li> <li>- Favoriser l'implantation de permanences bi mensuelles d'ETT sur le point relais MDEF.</li> </ul>
<b>Localisation du projet</b>	Quartier des Grésilles – Ville de Dijon
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôle Emploi ;</li> <li>- Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais (MDEF) ;</li> <li>- Mission Locale ;</li> <li>- Grand Dijon ;</li> <li>- Ville de Dijon ;</li> <li>- Unité Territoriale de la DIRECCTE ;</li> <li>- Direction Départementale de la Cohésion Sociale par l'intermédiaire du Délégué de la Préfète du quartier des Grésilles ;</li> <li>- Agences intérim.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	Les demandeurs d'emploi du quartier des Grésilles (jeunes, femmes, seniors en priorité) inscrits ou non à Pôle Emploi
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la fréquentation du point relais MDEF des Grésilles ;</li> <li>- Positionnement à l'emploi des demandeurs d'emploi du quartier des Grésilles ;</li> <li>- Permettre la prise de conscience des publics sur l'écart entre leurs attentes et les</li> </ul>

## ■ l'Interim (suite)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- attendus des entreprises.</li> <li>- Evolution des représentations des ETT sur les demandeurs d'emploi des Grésilles</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de demandeurs d'emploi accueillis ;</li> <li>- Nombre de demandeurs d'emplois positionnés à l'emploi</li> <li>- Nombre de demandeurs d'emploi repositionnés sur les dispositifs de droit commun (PLIE, clauses d'insertion, ...).</li> <li>- Nombre de nouveaux inscrits à Pôle Emploi parmi les candidats positionnés</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2011 : préfiguration avec écriture du cadre d'intervention envisagé ;</li> <li>- Octobre 2011 : Validation des modalités opérationnelles ;</li> <li>- Mi-Novembre 2011 Démarche testée avec le <b>Forum « Interim »</b> organisé sur le Quartier des Grésilles par Pôle Emploi et la MDEF, ouvert à tout public et avec large positionnement des publics prioritaires</li> <li>- Début décembre 2011 : bilan du forum « interim » ;</li> <li>- Début décembre 2011 : information des ETT sur le souhait de lancer une démarche test sur le quartier des Grésilles : information par l'agence Pôle Emploi de Dijon Centre et envoi d'un courrier d'information sur la démarche signée par Pôle Emploi, l'Etat et la ville de Dijon ;</li> <li>- Début janvier 2012 : présentation du projet aux instances municipales de la Ville de Dijon</li> <li>- Mi janvier 2012 : préparation d'une journée test « job dating » interim : recueil des besoins des ETT, positionnement des candidats, ateliers préparatoires des candidats ;</li> <li>- Février 2012 : première journée « job dating interim » ;</li> <li>- Fin avril 2012 : bilan intermédiaire sur trois mois de mise en oeuvre pour étudier le développement ;</li> <li>- Fin premier semestre 2012 : Bilan et étude sur la duplication sur d'autres quartiers prioritaires de la Ville de Dijon et de l'agglomération.</li> </ul>
<b>Budget</b>	Valorisation du droit commun de Pôle Emploi.

## job dating Forum

Organisation de job dating-forum emploi	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Ville de Dijon Pôle Emploi MDEF
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>	Pôle Emploi MDEF
<b>Contexte</b>	<p>Sur la base du travail conduit par l'Unité Territoriale de la DIRECCTE, Pôle Emploi et le Grand Dijon sur le reconventionnement de la Maison de l'Emploi et de la formation du bassin dijonnais pour la période 2011-2014, il a été défini un nouveau cadre d'intervention relatif à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi sur l'agglomération, notamment sur le quartier des Grésilles. Ainsi, le point relais MDEF est en charge de l'aspect accueil, information et orientation vers Pôle Emploi et son agence de rattachement basée à proximité sur le quartier de la Toison d'Or.</p> <p>Au regard de cette organisation et afin de favoriser une organisation des forums et manifestations cohérente à l'échelle du Grand Dijon, il a été convenu de centraliser l'organisation de ces manifestations autour du binôme Pôle emploi-MDEF, garants de la mobilisation de cette offre de service de droit commun.</p> <p>Ainsi, afin d'améliorer le positionnement des publics du quartier des Grésilles sur le marché de l'emploi, Pôle Emploi et la MDEF se sont engagés dès le début de l'année 2011 à organiser des job dating-forum emploi délocalisés dans les quartiers prioritaires de l'agglomération avec une attention toute particulière sur celui des Grésilles.</p>
<b>Projet</b>	<p>La démarche repose sur un travail conduit en étroite entre Pôle Emploi et la MDEF avec l'appui de la ville de Dijon via :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une analyse en amont des secteurs et entreprises ayant des besoins ;</li> <li>- la préparation des publics en amont du forum et notamment ceux relevant des dispositifs emploi, insertion sur l'agglomération ;</li> <li>- la mise à disposition et installation des salles par la ville de Dijon ;</li> <li>- l'animation d'une demi journée de forum sur la base d'entretien individuel ;</li> <li>- la formalisation d'un bilan d'évaluation synthétique avec identification des demandeurs d'emploi des Grésilles ayant participé et ceux ayant trouvé un emploi et/ou une formation.</li> </ul> <p>Le principe est d'organiser à minima un forum emploi par semestre.</p>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le positionnement des demandeurs d'emploi sur l'emploi et/ou la formation ;</li> <li>- Sensibiliser les demandeurs d'emploi sur les secteurs porteurs sur l'agglomération dijonnaise.</li> </ul>
<b>Localisation du projet</b>	Quartier des Grésilles – Ville de Dijon
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôle Emploi ;</li> <li>- Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais (MDEF) ;</li> <li>- Mission Locale ;</li> <li>- Ville de Dijon.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	Les demandeurs d'emploi du quartier des Grésilles.
<b>Résultats attendus</b>	Positionnement à l'emploi et/ou formation des demandeurs d'emploi
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nombre de forum emploi organisés Nombre de participants Nombre d'offres d'emplois pourvues Nombre d'embauches (par type de contrat)
<b>Calendrier prévisionnel</b>	A minima un forum emploi par semestre
<b>Budget</b>	Valorisation de la mobilisation des agents Pôle emploi et MDEF

## Groupe Projet Emploi et Solidarité

Création d'un « Groupe Projet Emploi et Solidarité » en faveur des demandeurs emploi peu ou pas connus du SPE	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Ville de Dijon UT 21 de la DIRECCTE de Bourgogne
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Prestataire retenu
<b>Contexte</b>	<p>Sur la base du travail conduit dans le cadre de l'Observatoire de la Politique de la Ville du Grand Dijon il ressort que ce quartier est marqué par un fort indice de chômage et que l'accès à l'emploi demeure un des principaux enjeux.</p> <p>A l'issue de divers échanges entre les partenaires œuvrant en faveur de l'emploi, les difficultés suivantes ont pu être identifiées et analysées plus précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le repérage des publics peu ou pas connus des structures du SPE (Pôle emploi, Mission locale, Point relais de la MDEF...) et leur accompagnement vers ces structures pour faciliter leur accès à l'emploi ;</li> <li>- la multiplicité des acteurs intervenant dans le champ de l'emploi et des outils de droit commun existants ;</li> <li>- une coordination des acteurs et des dispositifs du droit commun (qu'il s'agisse des interventions développées en direction des publics à la recherche d'un emploi ou celles tournées vers les entreprises.) pouvant être améliorée et optimisée</li> </ul> <p>Afin de tenter de lever ces difficultés, il est proposé de favoriser la mise en réseau des acteurs intervenant sur le territoire. A cet effet, un «Groupe Projet Emploi et Solidarité» sera créé qui fédèrera les acteurs en présence.</p> <p>La mise en place de ce groupe de travail se traduira par la priorité donnée à l'insertion socio - professionnelle des publics sans emploi, peu et/ou pas connus des structures du SPE.</p> <p>Ce travail permettra de mobiliser tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle, les travailleurs sociaux et les milieux associatifs et de concentrer les moyens de la politique de l'emploi et de l'insertion sociale dans ce quartier.</p>
<b>Projet</b>	<p>Pour la réalisation de ce projet, il est envisagé de recourir à un opérateur extérieur pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un accompagnement méthodologique ;</li> <li>- la formalisation de process et d'outils d'aide à la décision ;</li> <li>- formaliser des préconisations pour la pérennisation du dispositif</li> </ul> <p>La méthode de travail est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etape 1 : constitution du groupe</li> <li>- Etape 2 : identification des acteurs clés du territoire à mobiliser ;</li> <li>- Etape 3 : identification des modalités de mobilisation des publics non repérés par le droit commun ;</li> <li>- Etape 4 : constitution des outils de fléchage, prescription de suivi, d'information et de communication (cela peut notamment passer par la réalisation de fiches de synthèse sur les dispositifs existant sur le territoire, la formation des acteurs du territoire sur les dispositifs existants).</li> </ul> <p>Le rôle du prestataire sera dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accompagnement du groupe de suivi du projet ;</li> <li>- l'ingénierie.</li> </ul> <p>La fonction de repérage et de mobilisation des publics sera à la charge des acteurs locaux du territoire via la mobilisation des structures de proximité.</p>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer et fédérer un groupe local de coordination des démarches emploi-insertion ;</li> <li>- Fédérer tous les acteurs et partenaires présents sur le territoire susceptibles d'apporter leur contribution au repérage des publics cibles, peu ou pas connus du SPE ;</li> <li>- Intensifier l'information en direction des acteurs de terrain ;</li> <li>- Recueillir et mettre en commun les données de chacune des structures relatives au public demandeur d'emploi peu ou pas connu par les acteurs du SPEL.</li> </ul>
<b>Localisation du projet</b>	Quartier des Grésilles – Ville de Dijon
<b>Partenariat</b>	Grand Dijon Ville de Dijon Pôle Emploi Conseil Général

■ *Groupe Projet Emploi et Solidarité (suite)*

	Mission Locale ACODEGE MDEF Unité Territoriale de la DIRECCTE Direction Départementale de la Cohésion Sociale par l'intermédiaire du Délégué de la Préfète du quartier des Grésilles Structures de proximité
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au niveau de la coordination : les institutions relevant du service public pour l'emploi ;</li> <li>- Au titre du suivi : les publics non repérés par le droit commun.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les différents acteurs sur le quartier</li> <li>- Avoir des données partagées sur le public cible avec les différents partenaires</li> <li>- Formaliser un cadre d'intervention pour mobiliser et accompagner les publics non repérés par le droit commun</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution du groupe projet</li> <li>- Capacité à faire adhérer tous les partenaires à ce projet</li> <li>- Nombre de demandeurs d'emploi non repérés par le droit commun et pris en charge par la démarche ;</li> <li>- Nombre de sorties positives (CDD&gt;6 mois, CDI, formation)</li> <li>- Nombre d'entrées sur les dispositifs de droit commun.</li> </ul>
<b>Calendrier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine 38 : validation de la fiche projet après enrichissement par les partenaires ;</li> <li>- Semaines 39 à 40 : élaboration de la trame du cahier des charges du projet ;</li> <li>- Semaine 41 : validation du cahier des charges ;</li> <li>- Semaine 43 : choix par les partenaires du prestataire</li> <li>- Semaine 44 : réunion de lancement de l'action pour organiser la démarche</li> <li>- Semaine 46 : démarrage de l'action</li> </ul>
<b>Budget</b>	<b>Coût global : 20 000 € - UT 21 DIRECCTE</b>

## Education

MOBILISATION DU DROIT COMMUN SUR LA PERIODE 2011-2014 – EDUCATION							
Enjeux	Objectifs	Mesures à mobiliser	Pilote	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Améliorer l'encadrement des élèves	Améliorer l'encadrement pédagogique des élèves	Les moyens actuellement engagés par l'éducation nationale (P/E de 4 points inférieur à la référence indicative nationale en matière d'éducation prioritaire) seront assurés, dans la mesure des dotations annuelles et avec le souci d'un différentiel toujours positif en faveur des élèves scolarisés en éducation prioritaire.	IA	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
	Améliorer le suivi médical des élèves	Un différentiel calculé annuellement en fonction des dotations départementales sera affecté à l'encadrement pour le suivi médical des élèves de l'Éducation prioritaire dont les élèves des Grésilles (CUCS expérimental) font partie. Dans les missions de la secrétaire de RRS sera inclus un volet d'accompagnement des actions et projets relevant du champ sanitaire et éducatif e lien avec la médecine scolaire	IA	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
Contribuer à une meilleure intégration des enseignants au sein du quartier	Stabiliser les enseignants dans les établissements scolaires	Dans le cadre de ces missions, la secrétaire du RRS prévoit une présence régulière dans les écoles ainsi qu'un accompagnement dans la prise en charge des situations sensibles, ce qui participe au sentiment de sécurité professionnelle et à la stabilisation des enseignants affectés dans les écoles.	IA	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
	Améliorer la connaissance de son environnement professionnel	1) Présentation des acteurs éducatifs par la coordinatrice ZEP. 2) Présentation du contexte du quartier et des principaux acteurs par le délégué de la Préfète.	IA/Délégué du Préfet	Année de lancement	Animation du dispositif	Animation du dispositif	Animation du dispositif
Poursuivre l'accompagnement éducatif et promouvoir les pratiques pédagogiques innovantes	Renforcer les pratiques pédagogiques innovantes et personnaliser les parcours	- Inscription dans le dispositif ROLL pour le C.3 (aide à la lecture et à la compréhension). - Inscription du groupe scolaire Champollion dans le projet « Développement de la culture scientifique et égalité des chances » ( Grand Emprunt national)	IA	Année de lancement	Animation du dispositif	Animation du dispositif	Animation du dispositif
	Poursuivre l'accompagnement éducatif	Poursuivre la mise en place de l'accompagnement éducatif dans le cadre partenarial ( IA 21, Ville de Dijon, ADEP). Les moyens humains et matériels seront, dans la limite des dotations annuelles, préservés.	IA/Ville de Dijon	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
	Développer un outil d'analyse partagé permettant d'optimiser l'action éducative dans le quartier	Mise en cohérence du « projet éducatif global » en complémentarité avec l'école et en lien avec les partenaires du dispositif péri-scolaires, notamment en développant le suivi des parcours scolaires et éducatifs.	IA/Ville de Dijon	Préparation de l'action	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre

■ *Observation du Projet Educatif global sur le quartier des Grésilles du Pôle Réussite Educative de la ville de Dijon*

<b>Organiser la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques du Pôle Réussite Éducative de la Ville de Dijon</b>	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Ville de Dijon – Pôle Réussite Éducative.
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>	Ville de Dijon ; Grand Dijon.
<b>Contexte</b>	<p>Sur la base du travail partenarial engagé dans le cadre de l'avenant expérimental des Grésilles, la collecte des données de l'Etat et de la ville de Dijon nécessaires à l'analyse contextuelle de l'axe éducation n'a pu être réalisée dans son ensemble.</p> <p>Parallèlement, la Ville de Dijon engage une démarche partenariale et structurante au titre de la définition de son Projet Éducatif Global (PEG) et aura à terme, besoin d'organiser un système de suivi de ce dispositif.</p> <p>L'enjeu a donc été de croiser les besoins des deux démarches et de proposer la mise en place d'une fonction d'observation mutualisée travaillé avec le Pôle Réussite Educative de la ville de Dijon.</p>
<b>Projet</b>	<p>Par l'intermédiaire du cabinet missionné par le Grand Dijon, dans le cadre de l'Observatoire Politique de la Ville, il est prévu d'aider le Pôle Réussite Éducative de la Ville de Dijon dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la collecte, le traitement et l'analyse des données des services de la Ville de Dijon ;</li> <li>- organiser le système de collecte des données en partant des objectifs politiques définis par les élus au titre des travaux du PEG.</li> </ul> <p>La méthode de travail est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étape 1 : Analyse de l'existant au regard du travail déjà conduit au titre de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) conduite par le CCAS de Dijon et définition des indicateurs retenus ;</li> <li>- Étape 2 : Intervention du cabinet missionné ;</li> <li>- Étape 3 : Exploitation et mise en forme des données avec définition d'une méthode reproductible chaque année sur la collecte des données ;</li> <li>- Étape 4 : Animation d'un temps d'analyse partagée avec chaque service de l'Etat ;</li> <li>- Étape 5 : Restitution.</li> </ul>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre la collecte et le traitement des données pour organiser le système de suivi du PEG ;</li> <li>- Renforcer les collaborations entre les services de la Ville de Dijon et le Grand Dijon en terme d'observation et d'analyse partagée ;</li> <li>- Développer l'Observatoire Politique de la ville du Grand Dijon.</li> </ul>
<b>Localisation du projet</b>	<p>Quartier des Grésilles – Ville de Dijon ; La Ville de Dijon à terme.</p>
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand Dijon ;</li> <li>- Ville de Dijon ;</li> <li>- CCAS de Dijon ;</li> <li>- Direction Départementale de la Cohésion Sociale par l'intermédiaire du Délégué de la Préfète du quartier des Grésilles.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	<p>Les services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la jeunesse de la Ville de Dijon ;</li> <li>- du CCAS en charge du suivi de l'Analyse des Besoins Sociaux ;</li> <li>- Politique de la ville du Grand Dijon.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du mode de collecte et de traitement ;</li> <li>- Analyse annuelle des données.</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à collecter et traiter les indicateurs.</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2011 : préfiguration avec écriture du cadre d'intervention envisagé ;</li> <li>- Novembre 2011 : Validation des modalités opérationnelles ;</li> <li>- Janvier 2012 : Début de l'expérimentation ;</li> <li>- Mars 2012 : Analyse des données collectées ;</li> <li>- Fin premier semestre 2012 : Bilan.</li> </ul>
<b>Budget</b>	<p><b>Coût global : 12 000 €</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ACSé : 9 600 € ;</li> <li>- Grand Dijon : 2 400 €.</li> </ul>

## Promotion des pratiques pédagogiques innovantes

Promouvoir des pratiques pédagogiques innovantes pour favoriser la réussite scolaire et l'égalité des chances.	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Inspection académique
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Inspection académique Réseau de Réussite Scolaire « Dijon Les Grésilles ».
<b>Contexte</b>	Les caractéristiques de la population scolaire accueillie, l'analyse des acquis des élèves ainsi que de leurs parcours nécessitent que soient mises en place des pratiques pédagogiques se focalisant sur l'adaptation de l'enseignement aux besoins clairement identifiés des élèves. La prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme constituent les deux finalités des projets et actions mises en œuvre ou à mettre en œuvre.
<b>Projet</b>	Développer en direction immédiate des élèves des projets en lien avec les finalités précédemment décrites des projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>- De prévention de l'illettrisme en direction des élèves de cycle 2 (de GS à CE1) ;</li> <li>- De prévention de l'innumérisme et de développement de la culture scientifique en lien avec l'institut Français d'Education (de la maternelle au CM2) ;</li> <li>- De développement des compétences de lecteur pour les élèves de Cycle 3.</li> </ul> Méthode de travail. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des stages et actions de formation continue seront proposées aux enseignants des écoles et classes impliquées en amont et au cours des projets ;</li> <li>- Un accompagnement de proximité réalisé par des formateurs (Maîtres formateurs et chercheurs de l'IFE) permettra un suivi au plus près des besoins et des évolutions ;</li> <li>- Des organisations pédagogiques adaptées aux élèves, aux projets et visant à la réussite éducative seront mises en place.</li> <li>- Des temps de régulation, d'évaluation des élèves et des dispositifs seront régulièrement tenus.</li> </ul>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>En direction des élèves</u> : leur permettre de développer leurs compétences dans les domaines instrumentaux de la lecture/écriture et des mathématiques en favorisant des attitudes de recherche, de confrontation, d'échanges en lien avec la validation des compétences constitutives du socle commun ;</li> <li>- <u>En direction des enseignants du RRS</u> : développer des pratiques pédagogiques innovantes reposant sur l'analyse des besoins des élèves et la mise en place d'organisations pédagogiques soucieuses de la personnalisation des parcours.</li> </ul>
<b>Localisation du projet</b>	Quartier des Grésilles – Ville de Dijon ; Ecoles du Réseau de Réussite Scolaire « Dijon Les Grésilles »
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inspection académique de la Côte d'Or</li> <li>- Institut Français d'Education : (Lyon) pour le projet « Développement de la culture et Egalité des chances ». Ce projet participe des projets innovants retenus par le Grand Emprunt.</li> <li>- Université Paris 5 pour le projet du Réseau observation Local de la Lecture (ROLL) concernant le développement des compétences de lecteur.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	Inspection académique de la Côte d'Or (Pôles UNEC, ELAE) - Circonscription de Dijon Est (Secrétariat du RRS, écoles du RRS). Ville de Dijon Partenaires : IFE, Université Paris
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des acquis des élèves dans les compétences fondamentales;</li> <li>- Développement d'attitudes et de capacités : fréquentation des lieux de culture littéraire et scientifique ...</li> <li>- Développement d'organisations et de pratiques pédagogiques innovantes : faire des écoles du RRS des « laboratoires pédagogiques ».</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution des résultats des élèves ;</li> <li>- Choix d'indicateurs en lien avec les partenaires Ville de Dijon, Grand Dijon sur la fréquentation des lieux de culture ..</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Année scolaire 2011/2012 : mise en place des projets</li> <li>- Année scolaire 2012/2013 et 2013/2014 : mise en œuvre et régulation.</li> </ul>
<b>Budget</b>	<b>Coût global : sera donné ultérieurement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet « Développement de la culture scientifique et Egalité des chances » .</li> </ul>

## Suivi des parcours scolaires et éducatifs

Développer le suivi des parcours scolaires et éducatifs des enfants du CUCS « Les Grésilles » pour une mise en cohérence et une réussite de l'action éducative globale.	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Inspection académique – Ville de Dijon
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	Inspection académique Ville de Dijon
<b>Contexte</b>	Compte tenu de la spécificité de la population d'âge primaire accueillie dans le quartier Politique de la Ville – CUCS « Les Grésilles », il apparaît pertinent de pouvoir disposer de données longitudinales sur les parcours scolaires et éducatifs des enfants d'âge primaire (de 2/3 ans à 11 ans). Ce suivi des parcours aurait pour objectif de mettre en cohérence les différents dispositifs initiés soit par la ville de Dijon, dans le cadre de son projet Educatif Global, soit par l'Education nationale (engagement des moyens de droit commun) afin de promouvoir la réussite éducative.
<b>Projet</b>	A partir de différentes données qui seront fournies par l'éducation nationale, il est prévu : <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'aider au recueil, à l'organisation (choix de l'échelle la plus pertinente au regard des contraintes techniques et des réserves déontologiques) et au traitement des données relatives au suivi des parcours ;</li> <li>- De partager, à partir de cette analyse, un diagnostic sur l'action éducative globale du quartier.</li> </ul> Méthode de travail : Etape 1 : analyse de l'existant, Ville de Dijon (Pôle Réussite Educative) et partenaires (ADEP, CAF, ...), choix des indicateurs et de l'échelle de travail ; Etape 2 : recueil et traitement des données, dans le strict respect des contraintes et réserves précédemment citées liées à la qualité de mineurs des enfants ; Etape 3 : exploitation et mise en forme d'un diagnostic partagé ; Etape 4 : Définition des projets/dispositifs partenariaux visant à la cohérence de l'action éducative globale ; Etape 5 : Mise en œuvre et évaluation.
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en cohérence l'action éducative globale sur le quartier CUCS par une complémentarité et une mise en cohérence et synergie des différents dispositifs afin de développer la réussite éducative.</li> <li>- Renforcer les collaborations partenariales en se dotant d'outils communs et en partageant une même méthode.</li> </ul>
<b>Localisation du projet</b>	Quartier des Grésilles – Ville de Dijon ; Ecoles du Réseau de Réussite Scolaire « Dijon Les Grésilles »
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inspection académique de la Côte d'Or</li> <li>- Ville de Dijon ;</li> <li>- Direction Départementale de la Cohésion Sociale par l'intermédiaire du Délégué de la Préfète du quartier des Grésilles.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	Inspection académique de la Côte d'Or (Pôles UNEC, ELAE) - Circonscription de Dijon Est (Secrétariat du RRS, écoles du RRS). Ville de Dijon Partenaires
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du mode de collecte et de traitement ;</li> <li>- Analyse annuelle des données.</li> <li>- Elaboration d'un diagnostic partagé</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à collecter et traiter les indicateurs à une échelle pertinente eu égard à la spécificité de la population et des projets éducatifs.</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Janvier 2012 : préfiguration avec écriture du cadre d'intervention envisagé ;</li> <li>- Mars 2012 : Validation des modalités opérationnelles ;</li> <li>- Juin 2012 : Début de l'expérimentation (en lien avec le recueil des données de l'année 1 2011/2012 du projet)</li> <li>- Octobre 2012 : Analyse des données collectées ;</li> <li>- Fin premier semestre 2012 : Bilan.</li> </ul>
<b>Budget</b>	<b>Coût global : à consolider</b>

## Prévention de la délinquance

MOBILISATION DU DROIT COMMUN SUR LA PERIODE 2011-2014 – VOLET SECURITE PREVENTION DE LA DELINQUANCE							
Enjeux	Objectifs	Mesures à mobiliser	Plote	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Améliorer la sécurité au sein du quartier	Développer la vidéo-protection	Installation de la vidéo-protection mobile	DDSP/DS/Ville de Dijon	Année de préfiguration	Co-financement et installation	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
	Suivre les indicateurs issus de l'Etat 4001	Observatoire Politique de la Ville – exploitation des données Etat	DDSP/DS/Grand Dijon	Préparation de l'intervention du cabinet COMPAS	Suivi annuel des indicateurs	Suivi annuel des indicateurs	Suivi annuel des indicateurs
	Développer une analyse partagée	Observatoire Politique de la ville - mise en place d'une fonction d'observation sur le champ de la prévention de la délinquance.	DDSP/DS/Grand Dijon		Préparation de l'intervention du cabinet COMPAS	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
	Adapter la lutte contre la délinquance aux problématiques du quartier	Déterminées en partenariat (CLSPD, CPSPQ) + actions à prévoir contre les atteintes aux véhicules (caillassage, incendie) et travail à mener sur l'enfouissement des containers à poubelle.	DDSP/DS/Ville de Dijon	Année de lancement	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
	Développer la prévention situationnelle	Un référent sureté peut être sollicité pour des diagnostics ponctuels de sécurité ou des conseils en matière de prévention situationnelle. Il conviendra d'établir une programmation des diagnostics de sécurité à réaliser sur le quartier.	DDSP/DSI	Année de lancement	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
	Renforcer la prévention de la délinquance et des incivilités dans le logement sociale	Proposition à la ville d'un groupe de travail thématique dans le cadre du CLSPD restreint relatif aux liens entre police et bailleurs sociaux	Ville de Dijon/DDSP	Année de lancement	Animation du dispositif	Animation du dispositif	Animation du dispositif
	Améliorer l'intégration de la police au sein du quartier	Présentation des nouveaux fonctionnaires de police affectés au bureau de police des Grésilles effectuée au CPSPQ + présentation des différents services de la ville intervenant sur le quartier ainsi que des principaux acteurs institutionnels.	DDSP/Ville de Dijon	Année de lancement	Animation du dispositif	Animation du dispositif	Animation du dispositif
	Contribuer à renforcer les liens entre la police et la population	Une présentation des différents services du commissariat central sera organisée deux fois/an pour un groupe d'environ 5 personnes.	DDSP/Délégué du préfet	Année de lancement	Animation du dispositif	Animation du dispositif	Animation du dispositif
		Faire découvrir les métiers de la police nationale (possibilité offerte par le Centre régional de formation de la police nationale à Dijon à la demande expresse des chefs d'établissement scolaire du quartier)	DDSP/Centre de formation de la police nationale/Education nationale	Année de lancement	Animation du dispositif	Animation du dispositif	Animation du dispositif
		Actions à destination des jeunes	Proposition de signature d'une convention avec l'éducation nationale ayant pour objectif l'organisation de stages à destination des élèves de 3ème (police, SDIS, gendarmerie)	DDSP/Education nationale/Grand Dijon	Année de lancement	Animation du dispositif	Animation du dispositif
Assurer une réponse pénale adaptée	Permettre une réponse rapide et efficace aux actes de délinquance mineurs	Délocaliser la journée de la sécurité intérieure aux Grésilles en 2012.	DSI/DDSP/Ville de Dijon	Année de lancement	Réalisation	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Traitement prioritaire des enquêtes de police pour les faits dont les agents de proximité des bailleurs sociaux sont victimes	Procureur de la République	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
		Le travail pénal non rémunéré comme réponse pénale aux actes de petite délinquance	Procureur de la République/Ville de Dijon	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre

## ■ Collecte, traitement et analyse des données statistiques de l'Etat

Organiser la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques des services de l'Etat	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Grand Dijon
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>	Direction Départementale de la Sécurité Publique de Côte d'Or ; Unité Territoriale de Côte d'Or de la DIRECCTE.
<b>Contexte</b>	Sur la base du travail conduit dans le cadre de l'Observatoire de la Politique de la Ville du Grand Dijon il est apparu au bout de trois ans de fonctionnement un point de faiblesse dans cette démarche partenariale reconnue au plan local : le manque de données fournies par certains services de l'Etat au plan local. Parallèlement, ceux-ci ne sont pas en capacité de pouvoir renseigner un certain nombre d'indicateurs de l'avenant CUCS expérimental compte tenu des systèmes de collectes et de traitement de leurs données.
<b>Projet</b>	Par l'intermédiaire du cabinet missionné par le Grand Dijon dans le cadre de l'Observatoire Politique de la Ville, il est prévu d'aider deux services de l'Etat dans la collecte, le traitement et l'analyse de leurs données, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Direction Départementale de la Sécurité Publique ;</li> <li>- l'Unité Territoriale de la DIRECCTE.</li> </ul> Cette démarche visera dans le cadre de l'Observatoire Politique de la ville, à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer le volet emploi, insertion déjà appuyé par l'URSSAF, Pôle Emploi, la MDEF et la Mission Locale ;</li> <li>- initier et mettre en place un volet au titre de la prévention de la délinquance.</li> </ul> La méthode de travail est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étape 1 : Analyse de l'existant et définition des indicateurs retenus ;</li> <li>- Étape 2 : Intervention du cabinet missionné ;</li> <li>- Étape 3 : Exploitation et mise en forme des données avec définition d'une méthode reproductible chaque année sur la collecte des données ;</li> <li>- Étape 4 : Animation d'un temps d'analyse partagée avec chaque service de l'Etat ;</li> <li>- Étape 5 : Restitution.</li> </ul>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre la collecte et le traitement des données au sein des services de l'Etat ;</li> <li>- Renforcer les collaborations entre les services de l'Etat et le Grand Dijon en termes d'observation et d'analyse partagée ;</li> <li>- Développer l'Observatoire Politique de la ville du Grand Dijon.</li> </ul>
<b>Localisation du projet</b>	Quartier des Grésilles – Ville de Dijon – avec possibilité d'ouverture sur les autres quartiers prioritaires Le Grand Dijon à terme.
<b>Partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand Dijon ;</li> <li>- Ville de Dijon ;</li> <li>- Direction Départementale de la Sécurité Publique ;</li> <li>- Unité Territoriale de la DIRECCTE ;</li> <li>- Direction Départementale de la Cohésion Sociale par l'intermédiaire du Délégué de la Préfète du quartier des Grésilles.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires du projet</b>	Les services : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la Direction Départementale de la Sécurité Publique ;</li> <li>- de l'Unité Territoriale de la DIRECCTE ;</li> <li>- de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ;</li> <li>- du Grand Dijon.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du mode de collecte et de traitement ;</li> <li>- Analyse annuelle des données.</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à collecter et traiter les indicateurs.</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2011 : préfiguration avec écriture du cadre d'intervention envisagé ;</li> <li>- Novembre 2011 : Validation des modalités opérationnelles ;</li> <li>- Janvier 2012 : Début de l'expérimentation ;</li> <li>- Mars 2012 : Analyse des données collectées ;</li> <li>- Fin premier semestre 2012 : Bilan.</li> </ul>
<b>Budget</b>	<b>Coût global : 12 000 €</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ACSé : 9 600 € ;</li> <li>- Grand Dijon : 2 400 €.</li> </ul>

## ■ Travail non rémunéré comme réponse pénale aux actes de petite délinquance

Travail non rémunéré comme réponse pénale aux actes de petite délinquance	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Procureur de la République
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	DDSP Procureur de la République Ville de Dijon
<b>Contexte</b>	Le nombre d'actes de petite délinquance est susceptible de troubler la tranquillité publique des habitants. En outre, il est parfois difficile de trouver une réponse pénale adaptée qui puisse être comprise et dissuasive pour ces actes. Il convient dès lors de trouver un mode de réponse pénale adaptée permettant un traitement rapide et efficace de ces actes de petite délinquance.
<b>Projet</b>	Les services de police, le parquet du Procureur de la République et la ville de Dijon souhaitent unir leurs efforts pour que les auteurs des infractions à l'encontre desquels une mesure d'alternative aux poursuites pénales est envisagée, puissent exécuter un travail non rémunéré au service de la ville de Dijon dans un délai qui ne soit pas supérieur à trois mois après la date de leur interpellation.
<b>Objectifs poursuivis</b>	Apporter une réponse pénale rapide et effective aux actes de petite délinquance.
<b>Localisation du projet</b>	Ville de Dijon dont quartier des Grésilles
<b>Partenariat</b>	- Direction départementale de la Sécurité Publique ; - Ville de Dijon - Procureur de la république
<b>Personnes concernées</b>	Les auteurs des infractions suivantes seront prioritairement concernés : 1. Dégradations volontaires délictuelles et contraventionnelles. 2. Tags et caillassage 3. Violences légères (sans ITT ou ITT inférieure à huit jours) commises à l'encontre d'un voisin ou dans un lieu public (avec ou sans circonstances aggravantes) 4. Vol à l'étalage 5. Outrages à agents de la force publique ou à agents chargés d'une mission de service public.
<b>Résultats attendus</b>	Apporter une réponse pénale effective à tous les actes de petite délinquance dans l'agglomération dijonnaise
<b>Indicateurs de résultat</b>	-Nombre de TNR effectués -Taux de récidive des auteurs ayant effectué un TNR
<b>Calendrier prévisionnel</b>	A consolider en lien avec la ville de Dijon.
<b>Budget</b>	<b>Coût global : à consolider</b>

■ *installation de la vidéo protection mobile*

Installation de la vidéo protection mobile aux Grésilles	
<b>Maîtrise d'ouvrage</b>	Préfecture - Direction de la sécurité intérieure (DSI)
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	DDSP Ville de Dijon
<b>Contexte</b>	Compte tenu des éléments du diagnostic territorial, il ressort que le taux de délinquance du quartier est inférieur à celui de la circonscription de sécurité publique de Dijon. Toutefois, les incendies et les dégradations sont plus nombreux aux Grésilles et alimentent le sentiment d'insécurité. Par ailleurs, il est compliqué pour les services de police d'identifier les auteurs de ces délits afin de pouvoir engager les procédures ad hoc. Une des solutions proposées est l'installation ponctuelle de caméras de vidéosurveillance en fonction des incidents constatés dans le but d'identifier rapidement le ou les auteurs d'infractions.
<b>Projet</b>	A partir des éléments qui seront fournis par la DDSP, il conviendra de définir le périmètre au sein duquel l'installation de la vidéo protection mobile sera autorisée par arrêté préfectoral. Puis, avec l'appui de la DSI, le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) sera sollicité dans le cadre d'un co-financement du dispositif entre la ville de Dijon et le FIPD. Enfin, la mise en œuvre du dispositif sera pilotée par la DDSP et présentée en CLSPD.
<b>Objectifs poursuivis</b>	-Permettre l'interpellation rapide des auteurs d'incendies de voitures, de poubelles de dégradations ou de vols. -Améliorer la tranquillité publique au sein du quartier par une réactivité accrue des services de police permettant d'accentuer l'effet dissuasif du dispositif.
<b>Localisation du projet</b>	Quartier des Grésilles – Ville de Dijon ;
<b>Partenariat</b>	-Direction départementale de la Sécurité Publique ; -Ville de Dijon ; -Direction de la sécurité intérieure (Préfecture)
<b>Bénéficiaires du projet</b>	DDSP, ville de Dijon, bureau de police des Grésilles
<b>Résultats attendus</b>	-Diminution du nombre vols, de dégradations et d'incendies
<b>Indicateurs de résultat</b>	-Nombre de faits/1000 habitants sur le quartier des Grésilles en comparaison avec la moyenne de la circonscription de sécurité publique.
<b>Calendrier prévisionnel</b>	-Janvier 2012 : Définition du périmètre et lancement du dossier de financement. -Mars 2012 : Présentation en CLSPD -Juin 2012 : Installation du dispositif - Début de l'expérimentation -Décembre 2012 : Analyse des indicateurs de l'Etat 4001
<b>Budget</b>	<b>Coût global : à consolider</b>

## **Pilotage, suivi et évaluation du dispositif**

## **Pilotage, suivi et évaluation du dispositif**

### ■ *Le pilotage du dispositif*

**Le dispositif est piloté via deux instances que sont :**

le comité de pilotage (se réunit deux fois par an) : organe politique et décisionnel co-piloté par la Préfète de Région et de Département et le Vice-président du Grand Dijon en charge de la Politique de la Ville et des Correspondants de Nuit ;

Les comités techniques thématiques (se réunissent trois à cinq fois par an) visant à suivre l'état d'avancement des démarches et à effectuer des préconisations sont au nombre de trois :

- emploi, insertion et développement économique ;
- politiques éducatives ;
- Sécurité, médiation, prévention de la délinquance.

**La constitution des instances** est la suivante :

- Comité de pilotage :
- Grand Dijon
- Ville de Dijon
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Unité Territoriale de la DIRECCTE
- Pôle Emploi
- Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin Dijonnais
- Inspection d'Académie
- Caisse d'Allocations Familiales
- Direction Départementale de la Sécurité Publique
- Procureur de la République
- OPAC

Comité technique emploi, insertion, développement économique

- Grand Dijon
- Ville de Dijon
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Unité Territoriale de la DIRECCTE
- Pôle Emploi
- Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin Dijonnais
- Mission Locale

Comité technique sécurité, prévention de la délinquance

- Grand Dijon
- Ville de Dijon
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Direction Départementale de la Sécurité Publique
- Procureur de la République
- OPAC

Comité technique éducation

- Grand Dijon
- Ville de Dijon
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Inspection d'Académie
- Caisse d'Allocations Familiales

**Le suivi technique est assuré pour :**

- le Grand Dijon et la Ville de Dijon, par le chef de service Politique de la ville de la Communauté d'agglomération
- l'Etat, par le Délégué de la Préfète du quartier des Grésilles, Direction départementale de la cohésion sociale de la Côte d'Or

### ■ *Le suivi et l'évaluation du dispositif*

Afin d'appuyer le pilotage du dispositif, il est convenu :

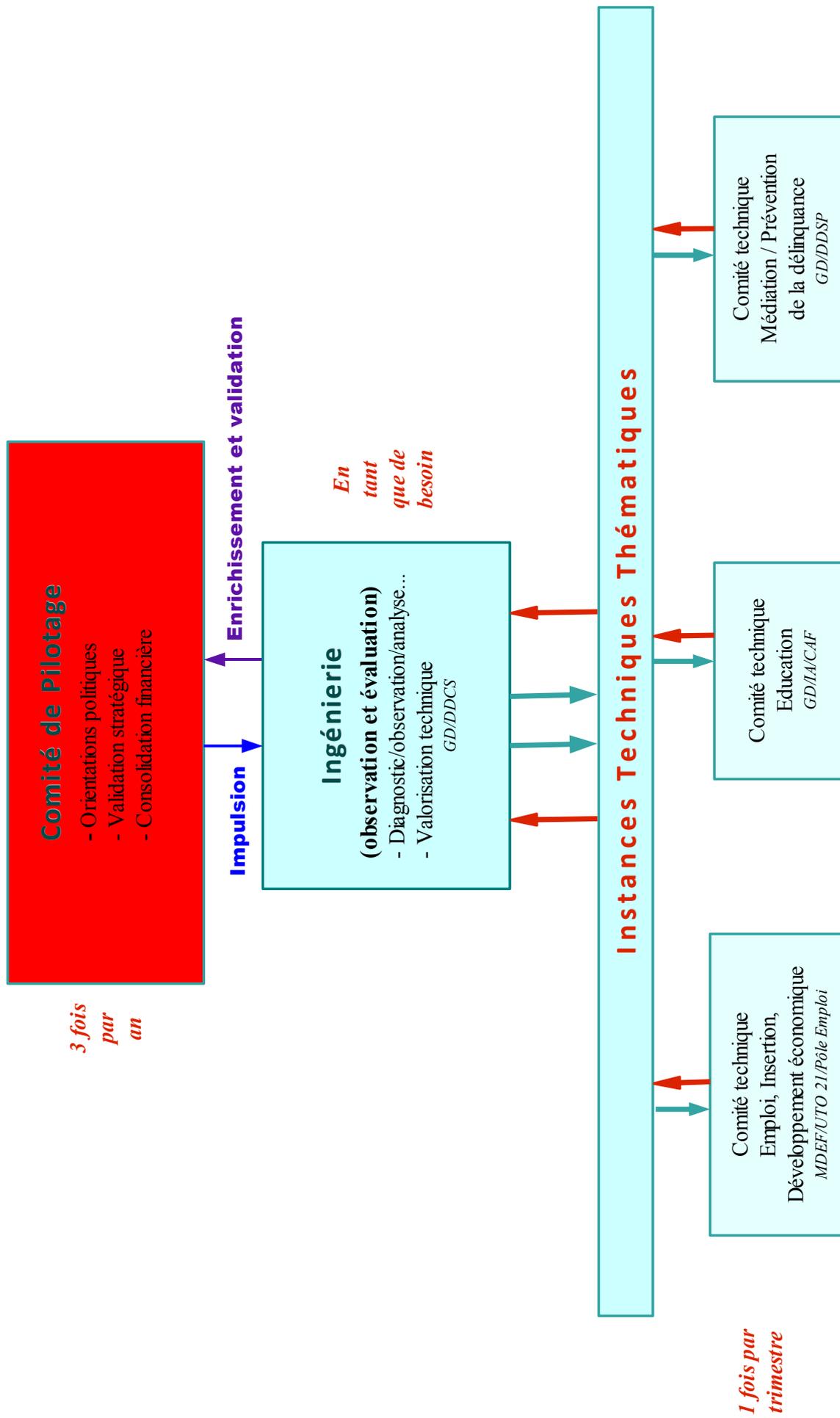
**la mobilisation de l'Observatoire Politique de la Ville du Grand Dijon afin de :**

- formaliser chaque année un rapport territorial sur les Grésilles mis en perspective par rapport à la Ville de Dijon et à l'agglomération ;
- renseigner les indicateurs listés par le SGCIv via la mobilisation des différents services de l'Etat et organisme(s) associé(s) ;
- conduire toute étude complémentaire au regard des besoins remontés par les partenaires.

que **l'évaluation du dispositif** s'effectue sur la base :

- du suivi des indicateurs de mobilisation des moyens de droit commun des partenaires au regard des actions identifiées par thème ;
- de la mobilisation des comités techniques thématiques pour suivre les engagements identifiés par axes ;
- de la mobilisation en cas de besoin d'un expert pour approfondir l'évaluation d'une action et/ou d'un axe thématique.

PILOTAGE ET ANIMATION DE L'AVENANT CUCS – QUARTIER DES GRÉSILLES



Grand Dijon - Service Politique de la Ville

le 25 mai 2011

	Initiulé de l'indicateur quartier Dijon Grésilles	Disponibilité ? Oui/Non	Valeur	Unité [% , € , ...]	Mois / Année [MM/AA]	Fréquence d'actualisation [annuelle, semestrielle...]	Source d'information	Service producteur	Responsable du renseignement	Observations	Total
Emploi	Nombre DEFEM global catégories A	oui	960	personnes	31-déc-09		Pôle Emploi	Pôle Emploi			
	Nombre de DEFEM de catégorie A	oui	690	personnes	31-déc-09		Pôle Emploi	Pôle Emploi			
	Nombre de DEFEM non qualifiés	oui	235	personnes	31-déc-09		Pôle Emploi	Pôle Emploi		Personnes sorties avant la 3ème	
	Nombre de DEFEM de moins de 26 ans	oui	166	personnes	31-déc-09		Pôle Emploi	Pôle Emploi et mission locale			
	Nombre d'emplois salariés existant dans le quartier et dans la ville	oui	2152		2010			URSAAF			
	Nombre de bénéficiaires de CAE, d'une part, et de CE, d'autre part (quartier / ville / agglomération / département) / DE non qualifiés	sélectionner oui ou non						ASP	ASP	Données demandées à l'agence en charge de la gestion des CUJ (en attente)	
	Nombre de postes (ETP) de professionnels de l'insertion par l'activité économique en SIAE (quartier / ville / agglomération / département)	oui	130 dans le dep 106 sur l'agglo 1.65 sur le quartier		ETPT		annuelle	UT 21 Direccte	UT 21 Direccte	Indicateur jugé non pertinent par l'ensemble du comité de pilotage	
	Nombre de résidents du quartier pris en charge en SIAE, dont jeunes et dont femmes	oui	26 dont 2 filles et 18 dont 2 hommes et 16 femmes			01/03/2010 au 31/03/2011+ JADES SERVICES			chargée mission Bourgogne infirmier et JADE SERVICES	Attenées autres données UREI, URCI, AI	44
	Nombre de demandeurs d'emploi de la ZUS inscrits dans le parcours « créateurs » et proportion du nombre de bénéficiaires dans la commune	oui	9			2010 au 1er trimestre 2011		MDEFPLUE	MDEFPLUE	37 personnes des Grésilles ont été orientées dont 15 validées 10 qui travaillent. Les autres sont des absences aux RDV, changement de projet professionnels, freins périphériques etc	10
	Nombre de prestations de Pôle emploi à destination des jeunes de la ZUS	sélectionner oui ou non								Voir avec Pôle Emploi et traitement des données par le COMPAS	
Nombre de jeunes résidents du quartier accueillis en école de la 2ème chance	sélectionner oui ou non	3 sur 30		FIPJ 13/310	Sécurisation parcours 1				mission locale		
Nombre de bénéficiaires du contrat d'autonomie	non	Sans Objet						non	pas de contrat d'autonomie		
Part des sorties positives du contrat d'autonomie	non	Sans Objet						non	pas de contrat d'autonomie		
Nombre de jeunes du quartier en CIVIS	oui	72 jeunes en CIVIS dont 24 CIVIS classiques et 48 civis renforcés		personnes			mission locale	mission locale	mission locale	66	
Nombre de jeunes diplômés accompagnés dans le cadre des réseaux de paratage	sélectionner oui ou non	2 sur 90 proposés		personnes				préfecture	préfecture	projet action à mettre en place avec le groupe SCHNEIDER en juin, pas de données pour l'instant	
Nombre de jeunes résidents du quartier accueillis en centre de formation de l'EPIDE	sélectionner oui ou non	4		personnes			EPIDE 71 2010-2011		Severine GILOT		
Evolution des index (état 400) retenus pour l'analyse de la délinquance dans les quartiers sensibles	oui	480	faits délictueux		2010		DDSP	DDSP	CP Mouronvalle		
Nombre d'interpellations liées à des trafics dans le quartier	oui	13	faits délictueux	interpellations	2010		DDSP	DDSP	CP Mouronvalle	Dont 284 faits de voie publique	
Etat de la délinquance aux abords et à l'intérieur des établissements scolaires du quartier ou situés à proximité	oui	25	faits délictueux		2010		DDSP	DDSP	CP Mouronvalle		
Etat de la délinquance dans les transports en commun traversant le quartier	oui	14	faits délictueux		2010		DDSP	DDSP	CP Mouronvalle	insultes, menaces, dégradations, violences	
Nombre de caméras de vidéo-protection installées	oui	1	diagnostics de sécurité		2010		DDSP	DDSP	CP Mouronvalle	Dans les établissements scolaires + une intervention du référent surêté a l'ARS (implantée au sein du quartier)	
Tableau des autres mesures de prévention situationnelle décidées dans l'avenant	oui	2	diagnostics de sécurité		2010		DDSP	DDSP	CP Mouronvalle	Tous les policiers du secteur Nord	
Nombre de policiers formés	oui	15	policiers		2010		DDSP	DDSP	CP Mouronvalle		
Nombre de personnes reçues dans le commissariat par l'intervenant social	oui	19	personnes		2010		DDSP	Intervenant social	CP Mouronvalle		
Nombre d'actions menées par le DCPJP	non	Sans Objet			2010		DDSP	DCJP	CP Mouronvalle		
Nombre de jeunes accueillis par le CLJ	non	Sans Objet			2010		DDSP	DDSP	CP Mouronvalle		
Nombre d'opérations de présentation des métiers de la sécurité intérieure conduites dans les établissements du quartier	oui	0			2010		DDSP	PN	CP Mouronvalle		
Nombre d'élèves par professeur	oui	18,55	E/P		mars-11	annuel	IA21	IA21	IA21		
Débit moyen de remplissage des enseignants absents pour plus d'une semaine	oui	0	jour		mars-11	annuel	IA21	IA21	IA21		
Taux d'absence moyen des enseignants : (nombre d'heures non enseignées) / (nombre d'heures totales à enseigner)	non										
Nombre d'élèves par CPE	non	Sans Objet									
Nombre d'élèves par assistants d'éducation	non	Sans Objet									
Taux d'occupation des postes d'assistante sociale et d'infirmière scolaire	oui	100% pour les infirmières ; NB : le service social scolaire n'a pas vocation à intervenir dans le 1er degré.					IA21	IA21	IA21	Les effectifs des élèves scolarisés en éducation prioritaire sont multipliés par 2 pour déterminer le secteur d'intervention des infirmières scolaires.	
Taux de couverture des besoins en médecine scolaire en référence à la circulaire précitée du 1er décembre 2003	oui									Les effectifs des élèves scolarisés en éducation prioritaire sont multipliés par 3 pour les médecins eu égard à la définition de leur mission par rapport à celle des infirmières.	
Le différentiel entre le pourcentage d'enseignants en poste depuis moins de deux ans dans la zone expérimentale et hors zone expérimentale	oui	100%					IA21	IA21	IA21	On trouve le % en ZUS et le % dans la commune et/ou l'UU englobante	
Evolution du pourcentage d'élèves participant à l'opération « Ecole Ouverte »	non	33,33% des enseignants du primaire sont en poste depuis moins de 2 ans								Pas d'école ouverte sur le quartier	
Nombre de parents touchés par les actions d'information	oui	53%	parents		nov-10	annuel	IE/DE	IE/DE	IE/DE	% participation aux élections de délégués de parents d'élèves ; nb. volants/nb. électeurs inscrits	
Nombre d'élèves accueillis dans les « temps passerelle »	oui	24	enfants		mai-10	annuel	IE/DE	IE/DE	IE/DE	initiative-passerelle entre la structure petite enfance du centre social et les écoles maternelles du quartier	
Nombre et pourcentage d'élèves de chaque établissement bénéficiaire de l'accompagnement éducatif (établissement et par volet)	oui	227 (soit 66%)	élève		mars-11	trimestriel	IE/DE	IE/DE	IE/DE	dispositif accipit à la scolarité préexistant + accompagnement éducatif : 4 soirées (1h30) semaine sur 30 semaines (30x4x1,5 = 180 h/année/enfant) Chacun de ces 227 élèves a bénéficié en moyenne : - d'1/4 d'activités culturelles, artistiques et sportives (soit 45h/année) - de 3/4 d'aide au travail scolaire (soit 135h/année).	
Taux d'absentéisme des élèves	oui	0%								Ce chiffre concerne les situations signalées à l'IA, plus de 4 demi-journées d'absence non justifiées.	
Evaluations de CEI	oui	Français : 7 points par rapport à la médiane Mathématiques : 3 points par rapport à la médiane									
Evaluations de CM2	oui	Français : 5 points par rapport à la médiane Mathématiques : 2 points par rapport à la médiane Sur représentation des élèves du RRS dans le quartile 2 et 3 : élèves aux acquis fragiles à conforter			janv-11	annuel	IE/DE	IE/DE	IE/DE	Ecart à la moyenne nationale pour la médiane et les groupes d'élèves (cf. diagnostic)	
Taux de réussite au diplôme national du Brevet et moyenne aux épreuves écrites par rapport à la moyenne nationale	non	Sans Objet									
Taux de passage en seconde générale, technologique et professionnelle	non	Sans Objet									
Taux d'élèves originaires des établissements des sites expérimentaux orientés en première générale ou technologique à l'issue de la seconde	non	Sans Objet									
Nombre de décrocheurs repérés et pris en charge dans le ou les collèges du quartier	non	Sans Objet	9								